



BILAN D'ACTIVITÉ 2025 DE LA



SOMMAIRE

Contexte

- Mot de la Présidente.....1
- Chiffres clés de l’année.....2
- Les jeunes et les différents profils (Premiers accueils et jeunes accompagnés).....3
- Le réseau des Missions Locales.....4
- Notre territoire.....5
- Nos instances, Notre équipe.....6

PARTIE 1 – La Mission Locale : un cadre d’accompagnement structuré

- État des lieux.....7
- Nos financeurs.....8
- Le projet associatif.....9
- Loi Plein Emploi.....10
- Les dispositifs d’accompagnement (Pacea, Cej, Obligations de formation).....11-15
- Les accompagnements spécifiques (les jeunes en situation de handicap, les jeunes sous-main de justice, ressortissants étrangers, BRSA).....16-19
- Focus sur nos territoires.....20-23

PARTIE 2 – Les jeunes : Nos service et leviers d’insertion

- L’accès à l’emploi.....24-25
- L’alternance.....26
- L’insertion par l’activité économique.....27
- La formation.....28
- Fond d’aide aux jeunes.....29-30
- La santé mentale et le bien-être.....31
- La mobilité.....32
- L’accès au numérique.....33
- Le parrainage.....34
- Les métiers en uniforme.....35
- Culture, Sports, Loisirs.....36

PARTIE 3 – Actions et perspectives

- Actions et perspectives.....37-41
- La communication externe.....42
- Les perspectives pour 2026.....43

CONTEXTE

MOT DE NOTRE PRÉSIDENTE

ENGAGEMENT, RÉSILIENCE, ET TOUJOURS LES JEUNES.

Chères et chers partenaires, membres du conseil d'administration et des équipes de la Mission Locale,

L'année écoulée restera marquée par une épreuve budgétaire sans précédent pour notre structure. Avec une récession de 11,33 % des ressources, expliquée d'une part par une baisse globale des financements institutionnels et d'autre part par le retrait de la mission confiée par le département concernant le suivi des BRSA (reprise en régie par les services du Département) qui représentait 7.26% du budget de la mission locale. Ces décisions, extérieures à notre volonté, ont exigé de nous tous lucidité, rigueur et solidarité.

Nous avons choisi d'y répondre non par le repli, mais par la transformation. La diminution de la masse salariale et la réorganisation des rôles des conseillers ont été conduites avec soin, dans le respect de chacune et chacun, en veillant malgré tout à optimiser les compétences au service des jeunes que nous accompagnons. Cette restructuration, difficile, s'est doublée d'une démarche inédite et précieuse : l'écriture collective de notre projet associatif. Ces temps de réflexion partagés ont renforcé notre cohésion et réaffirmé le sens profond de notre engagement.

« La contrainte a été un moteur : elle vous a conduits à vous réinventer ensemble. »

Sur le terrain, les chiffres témoignent d'une activité soutenue et d'un besoin intact, en effet 810 nouveaux jeunes dont 30% mineurs ont poussé la porte de notre mission locale en 2025.

Et au total, 2 131 jeunes ont bénéficié d'un suivi dont 440 par l'antenne de Gannat et les sept permanences territoriales. Si la proportion de mineurs 23,4% est importante la part prépondérante revient aux 18/21 ans. Les profils restent constants au fil des ans puisque 34% des jeunes sont sans qualification et 26,37% possèdent un CAP ou BEP ce qui sous entend pour beaucoup des accompagnements longs et globaux visant pour chacun la construction d'un projet personnel.

Le contexte économique de l'Allier reste peu favorable aux mises en situation professionnelle. Les entreprises du territoire peinent à ouvrir leurs portes en nombre suffisant aux immersions et aux stages dont nos jeunes ont besoin. Pourtant, notre relation avec le monde économique est résolument positive : 310 entreprises sont en contact avec nos équipes, dont 156 nouvelles cette année. C'est un signal fort de confiance que nous cultivons avec attention, convaincu·e·s que l'emploi local se construit dans la durée, par le dialogue et la proximité.

L'année 2025 a également été riche en innovations autour de l'emploi. Nous abordons 2026 avec des perspectives concrètes et enthousiasmantes, au premier rang desquelles l'accueil d'agences d'intérim au sein même de la mission locale — une avancée qui rapprochera directement les offres du marché du travail de nos jeunes accompagnés. En deuxième objectif nous aimerions que les structures publiques ouvrent leurs portes afin de faire découvrir aux jeunes la palette des emplois proposés en leurs seins.

Cette intervention est la dernière de mes deux mandats à la présidence du territoire de Vichy. Je mesure le chemin parcouru, les épreuves traversées ensemble, et la fierté que j'ai à représenter une équipe dont l'engagement pour la jeunesse est, chaque jour, une source d'inspiration. Je remercie chacune et chacun d'entre vous : les conseillers, les partenaires, les membres du conseil d'administration, et tous ceux qui, de près ou de loin, font vivre cette maison.

La Mission Locale de l'Allier continuera d'être ce lieu d'espoir et de possibles pour les jeunes de notre territoire. J'en suis convaincue.

La Présidente de la Mission Locale de Vichy

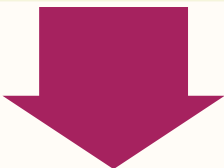


NOS CHIFFRES CLÉS DE 2025



810 JEUNES EN PREMIERS ACCUEILS
DONT 246 MINEURS

2131 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT
498 MINEURS



PARMIS CES 2131 JEUNES ACCOMPAGNÉS :

**1 JEUNE PEUT AVOIR PLUSIEURS SITUATIONS*



411 SITUATIONS DE STAGE

154 SITUATIONS FORMATION



3171 SITUATIONS D'EMPLOIS

147 CONTRATS EN ALTERNANCE



921 JEUNES ONT SIGNÉ UN
CONTRAT DE TRAVAIL

60 % DES JEUNES ONT RÉALISÉ
UNE EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE



179 RESSORTISSANTS ETRANGERS



8,5 ENTRETIENS PAR JEUNES

521 JEUNES RÉSIDANT
EN ZRR

638 JEUNES ENTRÉS,
ACCOMPAGNÉS DANS LE PACEA

244 JEUNES RÉSIDANT
EN QPV

381 JEUNES ENTRÉS ONT SIGNÉ UN
CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



123 JEUNES EN SITUATION
DE HANDICAP

385 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DANS LE CADRE DE L'OBLIGATION
DE FORMATION

1505 PRESTATIONS PORTANT
SUR LA VIE QUOTIDIENNE, LA
SANTÉ,ETC,

667 JEUNES TITULAIRES DU
PERMIS DE CONDUIRE



UNE ÉQUIPE DE : 32 SALARIÉS SOIT
30,94 ETP AU 31/12/2025



UN BUDGET DE : 1 849 780 VALIDÉ
PAR LE CA

LES IERS ACCUEILS

RÉPARTITION PAR ÂGE

MINEURS : 30,37 %
18/21 ANS : 53,70 %
22/25 ANS : 15,93 %

♀ 48,27% ♂ 51,73%

TYPES DE RESSOURCES

AUCUNE 86,6% SALAIRE 6,54%
ALLOCATION FRANCE TRAVAIL 5,93%
AAH 0,62%

810
JEUNES
ACCUEILLIS
POUR LA 1ERE
FOIS



RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ÉTUDES

BAC 37,28% BAC + 7,65%
CAP/BEP 21,60%
SANS QUALIFICATION 33,46%

OÙ HABITENT-ILS ?

610 JEUNES 100 JEUNES 56 JEUNES 44 JEUNES

MOYENS DE LOCOMOTION

AUTOMOBILE 193 2 ROUES 38
TRANSPORTS EN COMMUN 260
AUCUN 142 PERMIS B 227
EN COURS DE PERMIS 67

*1 jeune peut avoir plusieurs moyen de locomotion

LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

RÉPARTITION PAR ÂGE

MINEURS : 23,4%
18/21 ANS : 49,50%
22/25 ANS : 27,0%

♀ 48,05% ♂ 51,95%

MOYENS DE LOCOMOTION

AUTOMOBILE 542 2 ROUES 299
TRANSPORTS EN COMMUN 845
AUCUN 337 PERMIS B 666
EN COURS DE PERMIS 201

*1 jeune peut avoir plusieurs moyen de locomotion

2131
JEUNES
ACCOMPAGNÉS
EN 2025



RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ÉTUDES

BAC 33,6% BAC + 5,73%
CAP/BEP 26,37%
SANS QUALIFICATION 34,3%

OU HABITENT-ILS ?

1618 JEUNES 274 JEUNES 123 JEUNES 116 JEUNES

AUTRES

Jeunes parents 7,56%
Jeunes avec une RQTH 5,77%
Jeunes en situation précaire 16,14%



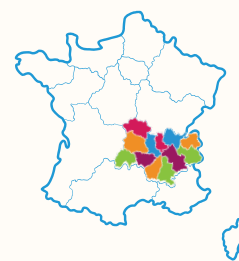
LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

440 MISSIONS LOCALES EN FRANCE



UNML
UNION NATIONALE DES MISSIONS
LOCALES

15 ARML
ASSOCIATIONS RÉGIONALES DES
MISSIONS LOCALES



61 MISSIONS LOCALES
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA MISSION LOCALE DE VICHY ET SA RÉGION

La Mission Locale a pour objet d'assurer un service public de proximité pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap dans leur insertion socio professionnelle et le développement de leur autonomie sans exclusion et sans prérequis de quelque nature que ce soit.

Elle assure l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement adapté et personnalisé des jeunes avec une approche globale, en priorité pour les jeunes les plus en difficulté, parmi lesquels notamment les jeunes sortis du système scolaire, les jeunes en recherche d'emploi ou en situation de précarité, ...

Elle prend en compte l'ensemble des dimensions sociales et professionnelles, de la situation des jeunes tout au long du parcours

Elle propose à tout jeune accueilli une écoute permanente, un suivi et un soutien, individualisé et/ou collectif, adaptés à sa situation

Elle réalise des expertises, des évaluations et des observations sur tout sujet relatif à l'insertion de son public

Elle intervient dans les domaines : de l'orientation, de la formation, de la qualification et de l'emploi, de l'accès aux droits et à la citoyenneté, du logement, de la santé, des transports et de la mobilité, de l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs

Elle recherche des réponses innovantes et adaptées à l'ensemble des problèmes d'insertion qui se posent aux jeunes, en relation avec les partenaires du territoire

Elle favorise la concertation entre les différents services publics, organismes et associations pour toutes les actions touchant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes hors du système scolaire,

NOTRE TERRITOIRE

SIÈGE VICHY

2131 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT 810 EN 1ER ACCUEIL

les lundis, mardis, mercredis & vendredis -
8h30/12h15 et 13h30/17h30
les jeudis - 13h30/17h30

ANTENNE DE GANNAT & PERMANANCES DE BELLENAVES, ET EBREUIL

203 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT 88 EN 1ER ACCUEIL

les lundis, mardis, mercredis & vendredis -
8h30/12h15 et 13h30/17h30

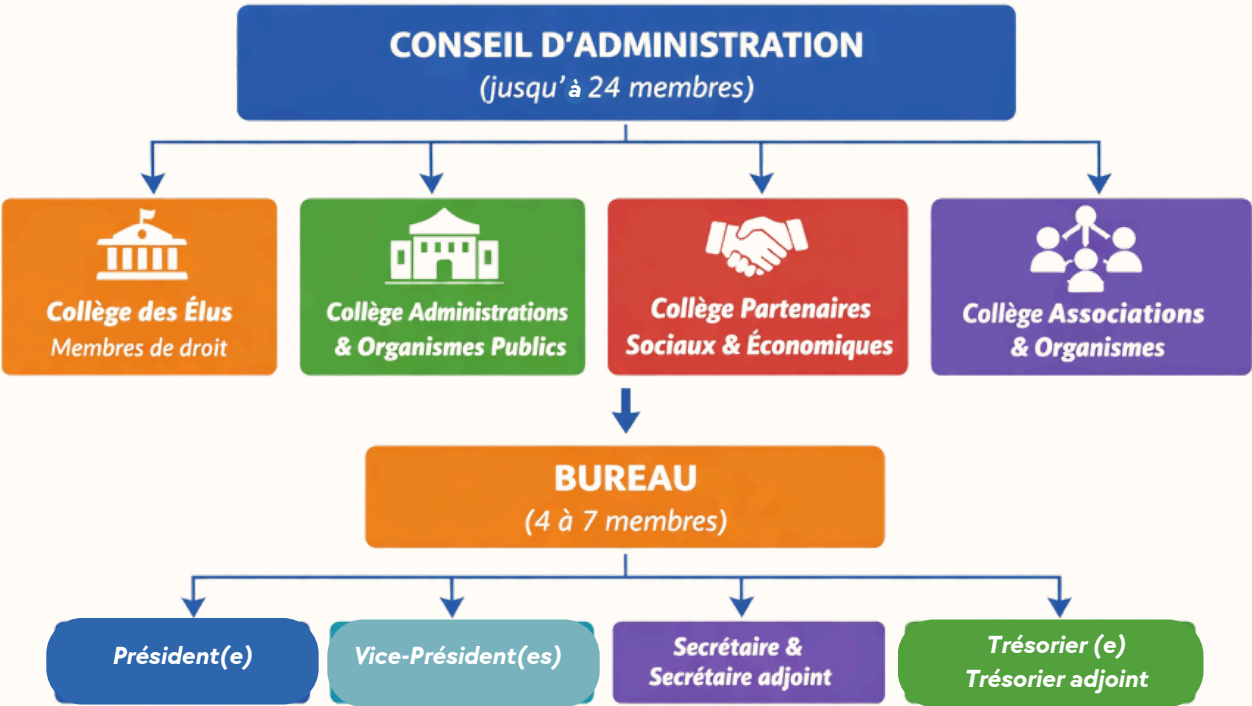


NOS PERMANENCES

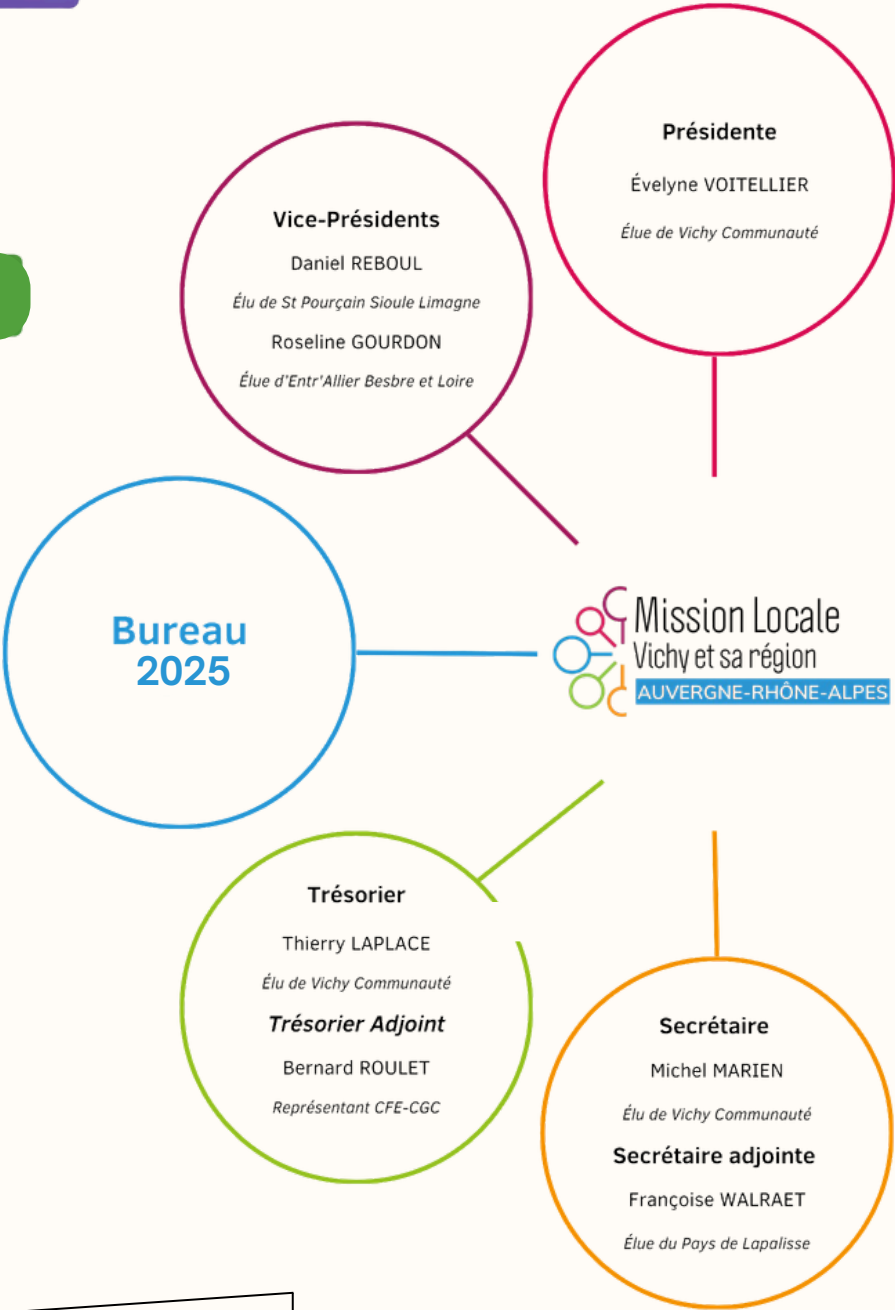
VARENNES SUR ALLIER	MAYET DE MONTAGNE	LAPALISSE
77 jeunes accompagnés dont 32 en 1er accueil	10 jeunes accompagnés dont 4 en 1er accueil	123 jeunes accompagnés dont 45 en 1er accueil
Tous les mercredis - 9h15 à 12h15 et 13h15 à 16h30	1 mardi/mois - 14h à 17h	Tous les mardis - 13h30 à 17h
SAINT GERMAIN DES FOSSÉS	SAINT-YORRE	
17 jeunes accompagnés dont 4 en 1er accueil	10 jeunes accompagnés dont 5 en 1er accueil	
1 lundi/mois - 14h à 17h	1 lundi/mois - 14h à 17h	

NOS INSTANCES, NOTRE ÉQUIPE

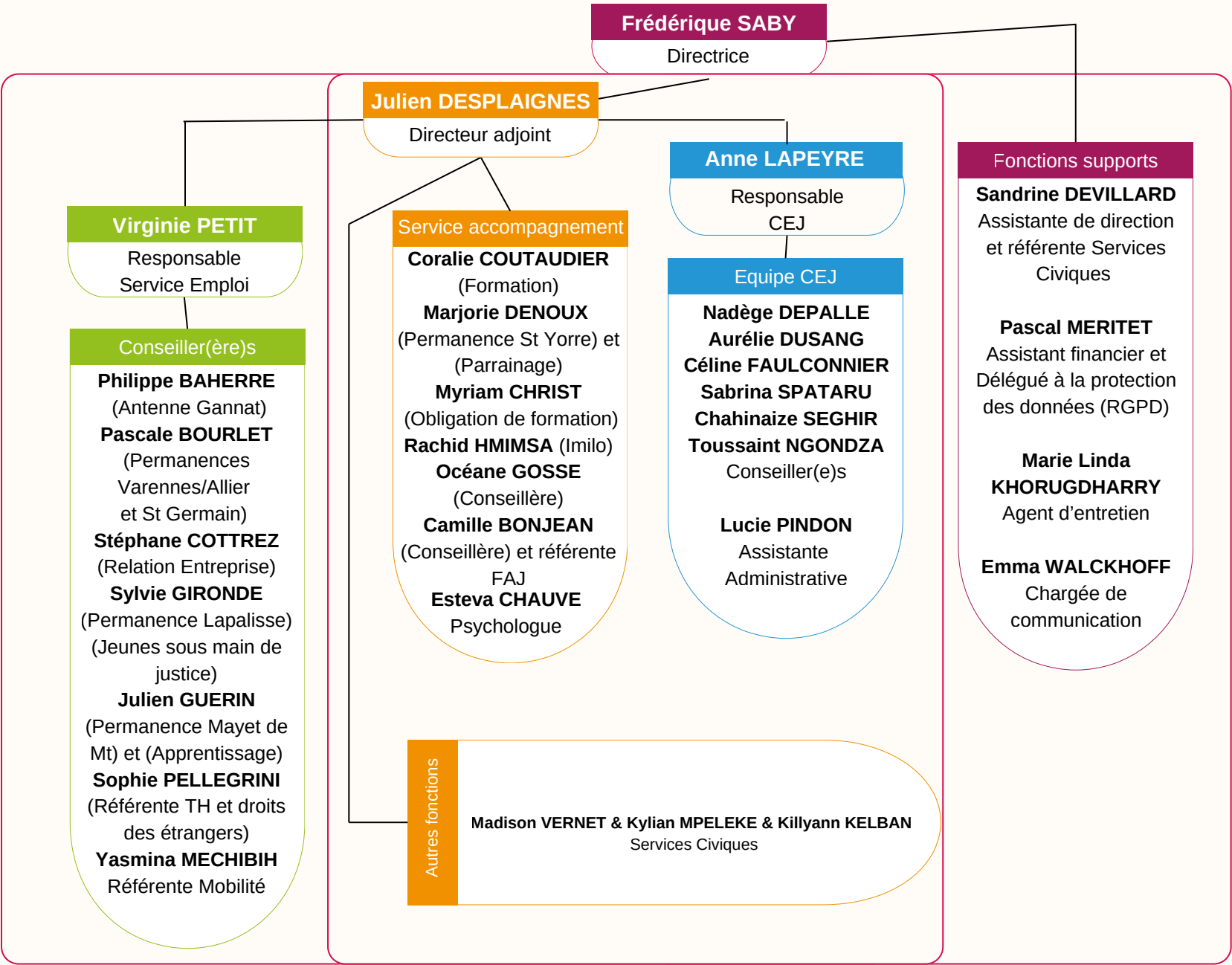
NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOTRE BUREAU



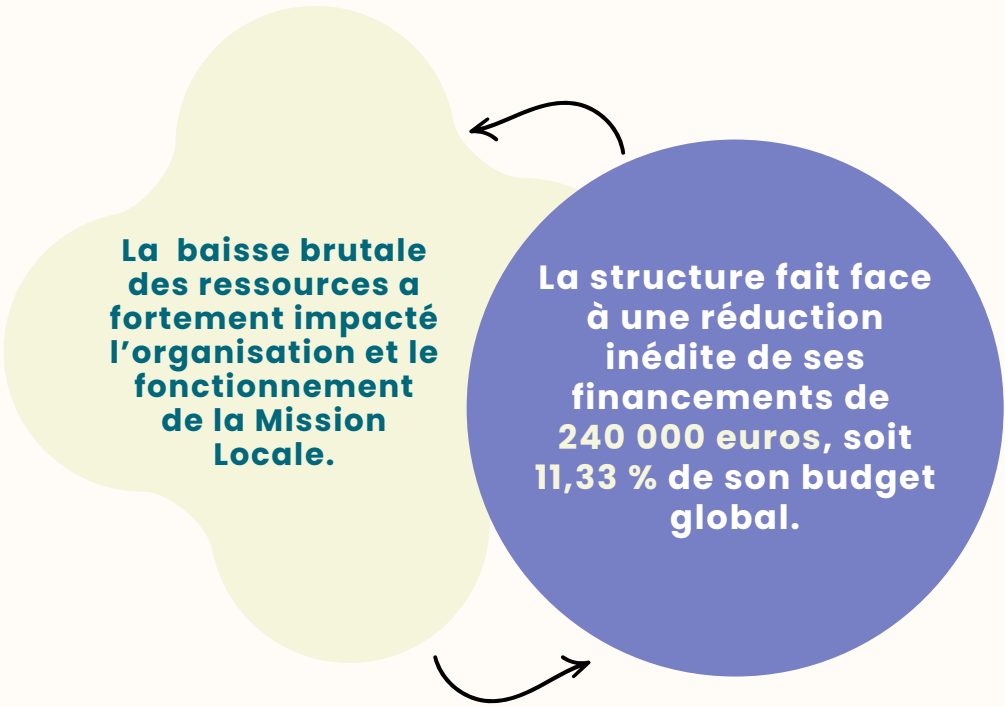
NOTRE EQUIPE



LA MISSION LOCALE : UN CADRE D'ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ

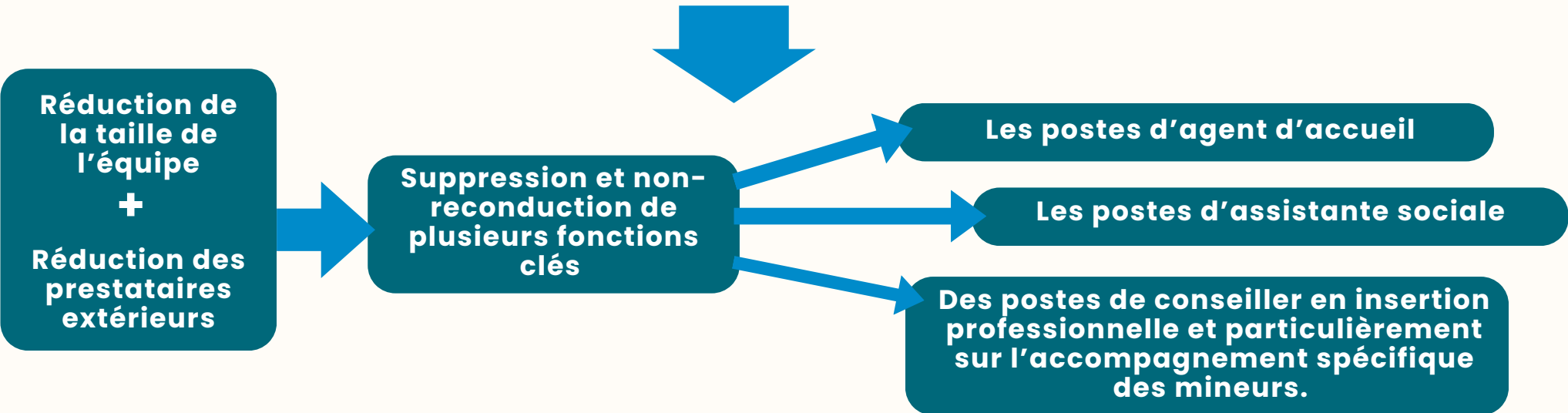
ETAT DES LIEUX

2025 a constitué un tournant pour la Mission Locale de Vichy et sa Région



Dans un contexte où les besoins d'accompagnement des jeunes demeurent élevés sur le territoire, cette contraction budgétaire a nécessité la mise en œuvre de mesures **d'adaptation rapides et structurantes**, afin de garantir la continuité des missions de service public portées par la structure.

Conséquences : Des décisions humaines et organisationnelles particulièrement difficiles.



Ajustement : Face à ces contraintes, la Mission Locale a engagé une réorganisation de ses modalités de fonctionnement.

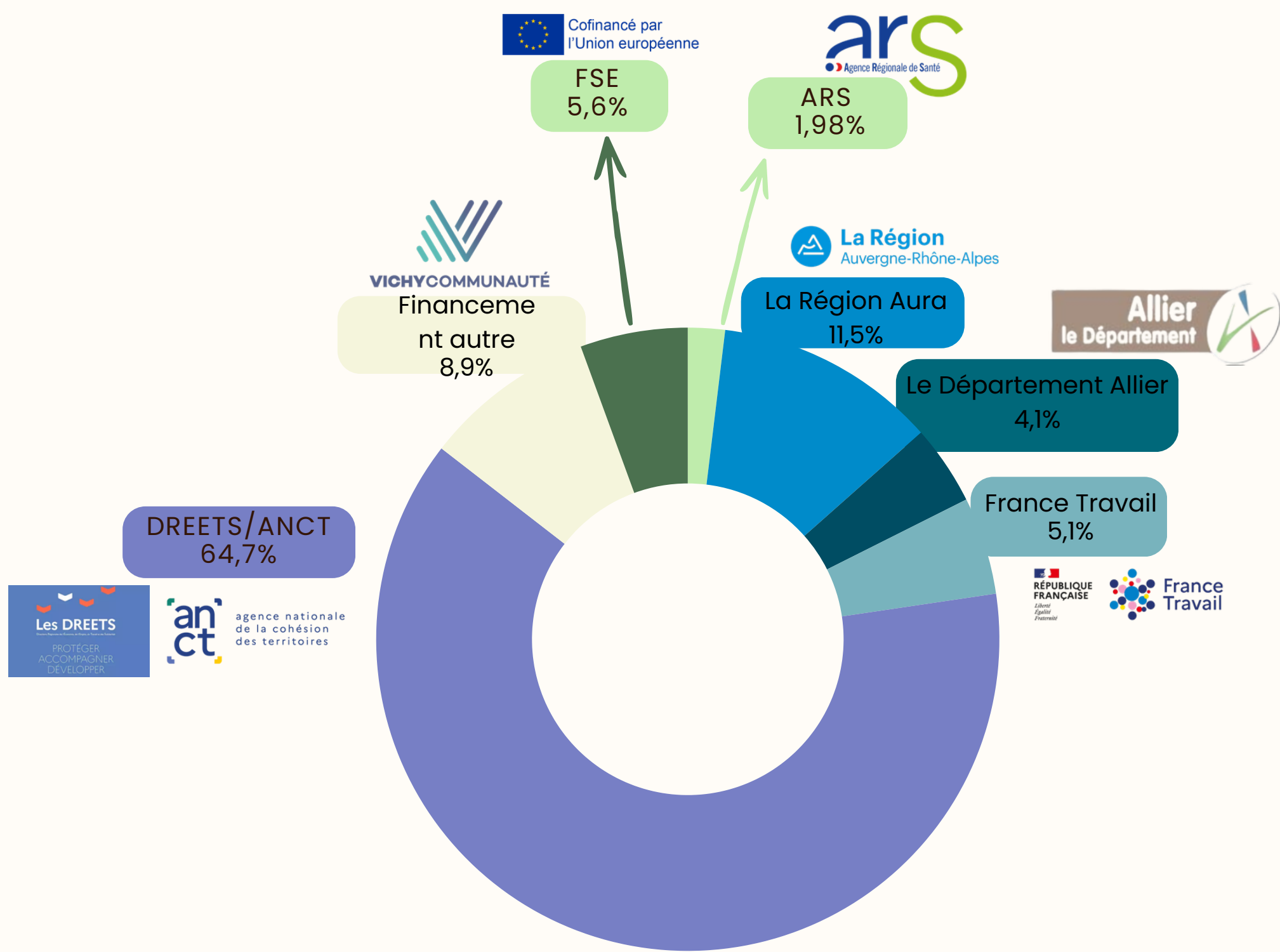
Cette réorganisation est fondée sur une plus grande polyvalence des équipes et une optimisation des ressources internes. À titre d'exemple, les missions d'accueil physique et téléphonique, auparavant assurées par des agents dédiés, sont désormais prises en charge directement par les conseillers en insertion dans le cadre d'une organisation repensée.

Au-delà des ajustements organisationnels, l'année 2025 a surtout révélé **la capacité de résilience et d'engagement de l'équipe**. L'ensemble des professionnels s'est fortement mobilisé pour maintenir la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes, en faisant preuve d'adaptabilité, de solidarité et d'innovation dans les pratiques.

Toutefois, si ces adaptations ont permis d'assurer la continuité des services en 2025, **elles reposent désormais sur un équilibre fragile**. La réduction des moyens humains et des ressources externes limite les marges de manœuvre de la structure et peut, à moyen terme, peser sur la capacité de la Mission Locale à répondre pleinement aux besoins croissants des jeunes du territoire.

Dans ce contexte, l'année 2025 invite collectivement à **une réflexion sur la soutenabilité du modèle d'intervention**, afin de préserver dans la durée la qualité, l'intensité et la proximité de l'accompagnement qui constituent la force et la singularité des Missions Locales.

NOS FINANCEURS



ANCT	11 855 €
COM COM	45 000 €
CD 03	70 092 €
CRARA	195 568 €
DREETS	1 053 130 €
FRANCE TRAVAIL	85 743 €
FSE	94 611 €
VICHY COMMUNAUTÉ	106 434 €
ARS	32 500 €

TOTAL
1 694 933 €

2025 : L'ANNÉE CHARNIÈRE DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

L'année 2025 marquera une étape fondamentale dans l'histoire de notre Mission Locale. Si l'obtention de notre [labellisation 2024-2028](#) a été une réussite majeure, elle avait également mis en exergue un axe d'amélioration essentiel : [la formalisation de notre projet associatif](#).

Plutôt que de répondre à cette exigence par une rédaction précipitée, nous avons fait le choix politique et managérial fort, en accord avec notre gouvernance, de transformer cette nécessité en une opportunité de réflexion collective et partagée. L'année 2025 a ainsi été le véritable moteur de ce travail collaboratif, une « [année charnière](#) » où chaque acteur Gouvernance, Jeunes, salariés et partenaires ont pu s'approprier le sens de cette démarche et apporter sa contribution.

Ce travail de rédaction de notre projet associatif s'est réalisé dans un contexte particulier, répondant à un besoin de clarté dans un monde en mutation. En effet, le réseau des Missions Locales évolue, notamment avec le [déploiement du réseau pour l'emploi](#). Dans ce contexte, il était devenu indispensable de clarifier notre identité et de réaffirmer les valeurs qui fondent notre engagement auprès des jeunes depuis 1982.

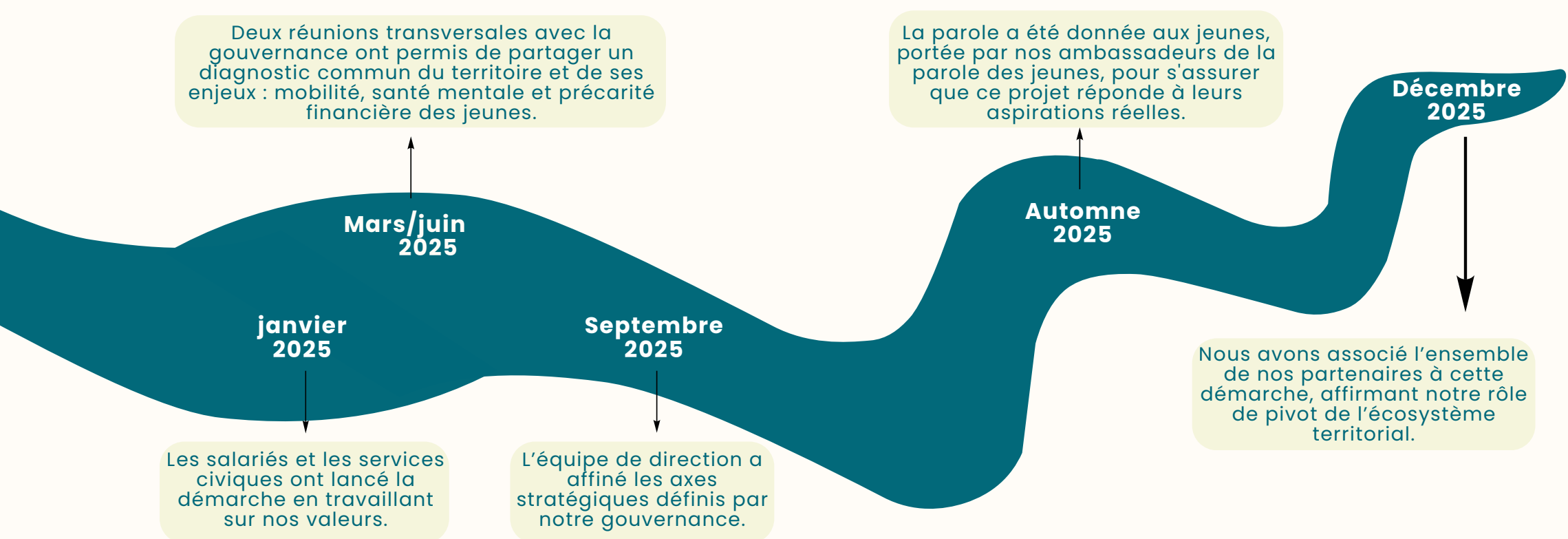
OBJECTIFS

Donner une vision stratégique à moyen et long terme.

Fédérer les équipes, les administrateurs et nos partenaires et les jeunes autour d'un cadre commun.

Affirmer nos valeurs de solidarité, d'inclusion et d'émancipation.

« Le but, ce n'est pas le bout du chemin, c'est le cheminement ».



Tout ce processus a été soutenu par l'expertise du cabinet [CAMINA](#), qui nous a accompagnés dans la construction de cette vision partagée.

Ce travail de fond mené en 2025 a constitué le socle de notre document de référence. Ce projet associatif 2026-2031, n'est pas un simple document administratif. [C'est une boussole stratégique qui guide nos pratiques professionnelles et nos relations partenariales pour les années à venir.](#)

Grâce à cette mobilisation collective exceptionnelle en 2025, nous abordons 2026 avec une ambition renouvelée : être, plus que jamais, un lieu d'écoute, d'innovation et d'espoir pour tous les jeunes de notre territoire.

Nadège Depalle : Conseillère en insertion professionnelle

J'ai eu l'opportunité de pouvoir participer en tant que salariée au Projet Associatif ce qui m'a permis de rencontrer, échanger, partager et coconstruire avec nos partenaires, membres du CA et nos jeunes accompagnés. Une vraie chance et un engagement mutuel mis en avant dans ce projet !

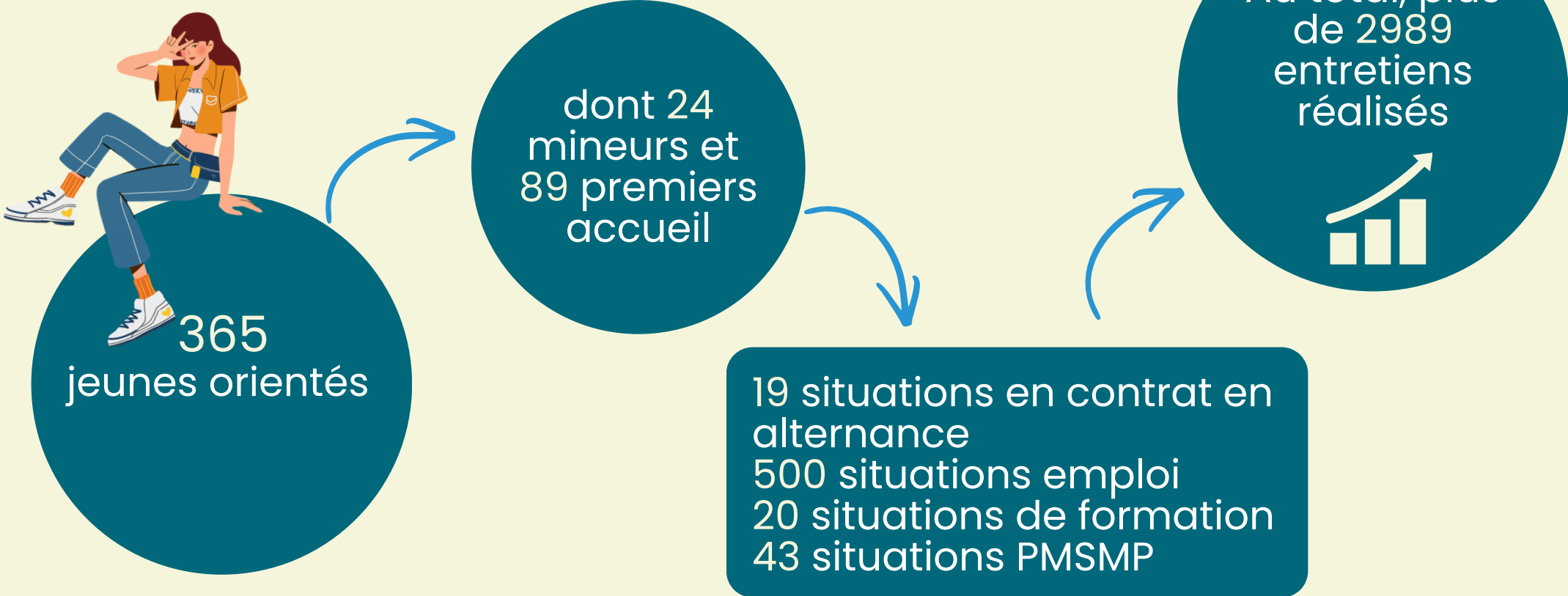
PARTENARIAT FRANCE TRAVAIL & LOI PLEIN EMPLOI



2025 marque une nouvelle étape dans la collaboration entre France Travail et la Mission Locale, notamment en rendant obligatoire l'inscription à France Travail de tous les jeunes accompagnés. Ce qui permet de conjuguer les forces de chaque entité pour répondre aux défis de l'insertion professionnelle des jeunes.

Cette coopération se concrétise par des actions conjointes tout au long de l'année : échanges entre professionnels, coordination des accompagnements et organisation d'actions communes pour favoriser l'accès à l'emploi.

LA GESTION DE LA LISTE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN QUELQUES CHIFFRES :



LES ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT :

- Avenir Pro** est un programme organisé dans les lycées professionnels pour aider les élèves de dernière année de BAC ou BTS à préparer leur avenir professionnel. À Vichy et Gannat, **67 élèves** ont bénéficié d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi animés par des conseillers spécialisés.
- Recrutements** : participation à plusieurs opérations de recrutement (Burger King à Vichy, McDonald's à Lapalisse, Electro Dépôt à Cusset et les Thermes de Vichy), avec près de **35 jeunes orientés et 20 recrutés**.
- Actions / forums** : organisation d'un job dating au McDonald's et participation à plusieurs événements pour l'emploi : Le Galop de l'emploi à l'hippodrome de Vichy, Du stade vers l'emploi au CREPS et le forum des métiers de l'humain.
- Visites d'entreprises** : organisation d'une visite de l'entreprise Safran, et du complexe Vichy Resort destinée aux conseillers.

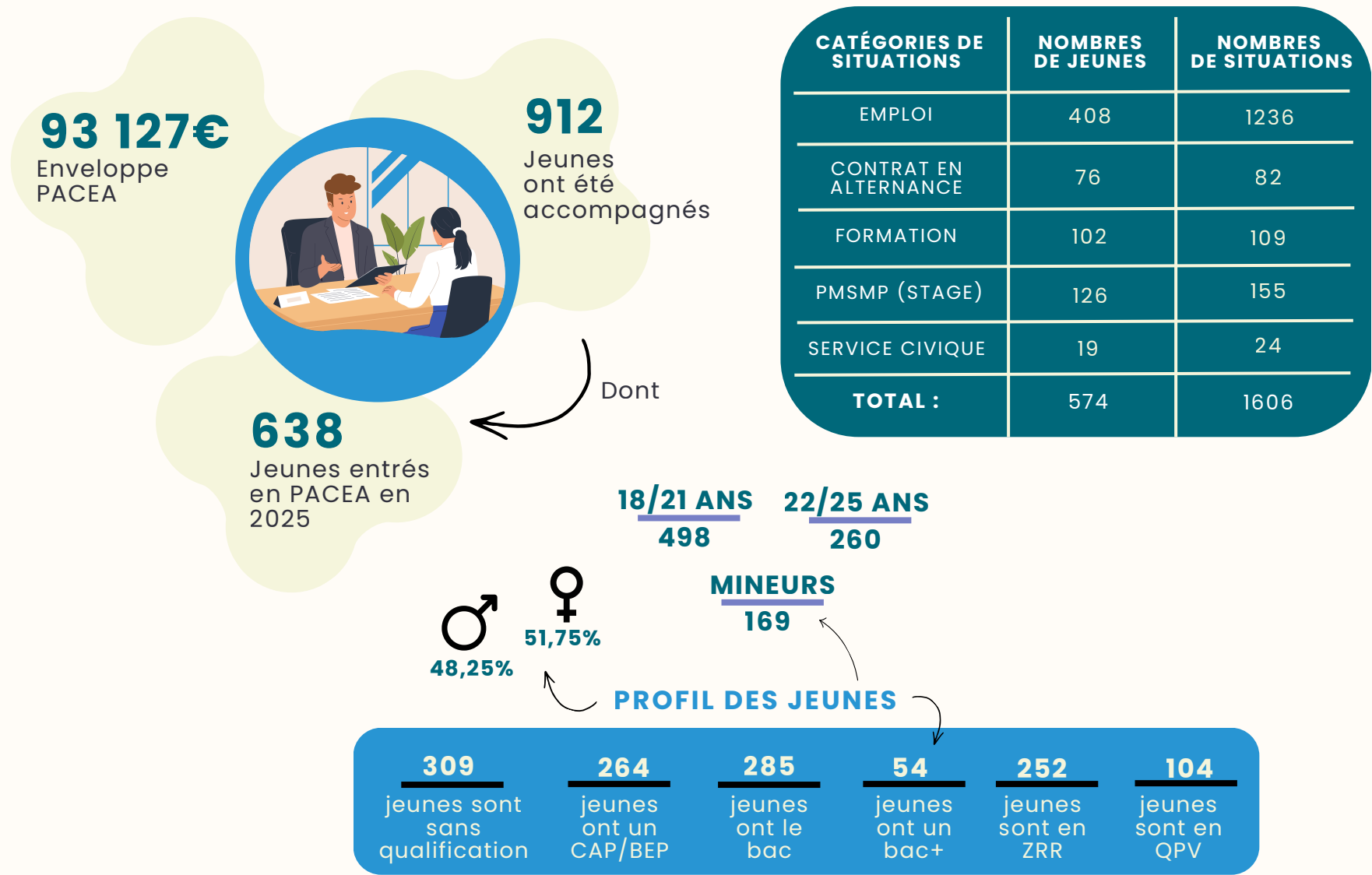


DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

PACEA – PARCOURS CONTRACTUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

 Sa finalité est d'amener le jeune vers une autonomie (professionnelle, sociale et financière) via un parcours modulable découpé en phases d'objectifs. **Il demeure le socle fondamental de l'intervention de la Mission Locale**, le premier contrat d'engagement réciproque entre le jeune et son conseiller.

 Les modalités d'accès sont fondées sur un diagnostic partagé dans le cadre du RPE (réseau pour l'emploi). Les jeunes inscrits à France Travail ont l'obligation de signer un contrat d'engagement avec la Mission Locale. Il permet au jeune d'accéder à divers outils qui vont l'aider dans son parcours comme la PMSMP, la possibilité d'aides financières...



RÉPARTITION DE L'ALLOCATION PACEA:

Une allocation PACEA peut être accordée ponctuellement en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune inséré dans ce dispositif afin de lever certains freins à leur insertion professionnelle.

Frais annexes d'accès a l'emploi 35,11%	Logement 1,77%	Frais de transport/mobilité 20,32%
Frais annexes d'accès a la formation 26,60%	Santé 1,66%	Biens et services de première nécessité 14,32%
	Accès au loisirs/Sport/culture 0,21%	

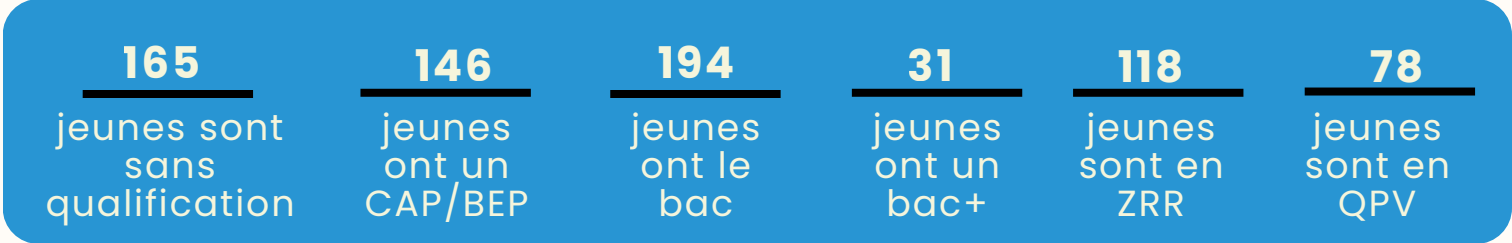
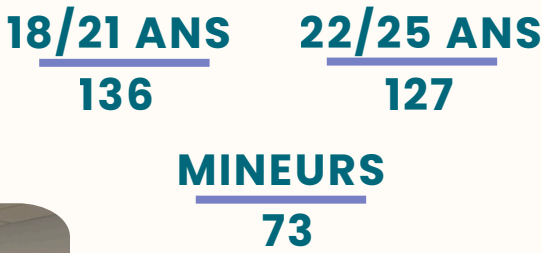
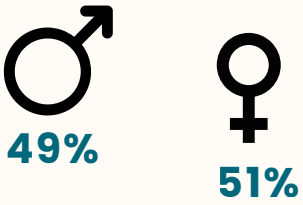
 Le PACEA prouve, par ses résultats 2025, qu'il est l'outil de droit commun le plus adapté pour répondre à la diversité des situations des jeunes. Sa souplesse contractuelle est notre meilleur atout pour transformer la précarité en projet de vie.

Il est à noter que le PACEA permet de préparer les jeunes au mieux a l'intégration dans le dispositif CEJ, qui lui demande davantage de rigueur.

CEJ – CONTRAT D’ENGAGEMENT JEUNE

En intégrant le CEJ, le jeune s’engage à être pleinement actif dans sa démarche d’insertion, en réalisant au minimum 15 à 20 heures d’activités par semaine, avec pour finalité : Une autonomie en passant par une expérience professionnelle: emploi, stages, reprise de scolarité, formation ou service civique.

Pour atteindre cet objectif, le jeune bénéficie d’un accompagnement personnalisé et intensif, assuré par un référent unique tout au long de son parcours (3 à 12 Mois).



Intégration du jeune au sein du dispositif

Le jeune qui entre dans le dispositif bénéficie d’un mois d’ateliers collectifs consacrés à l’apprentissage et au renforcement des techniques de recherche d’emploi, à la communication verbale et non verbale, au développement des savoirs être et savoirs faire, à la construction du projet professionnel, à la connaissance du bassin d’emploi, à la sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux, au numérique ainsi qu’aux démarches concrètes de recherche de stage et d’emploi.

Des ateliers dédiés au développement personnel et à la connaissance de soi sont également proposés afin de favoriser une meilleure compréhension de ses compétences, et une valorisation de son potentiel.

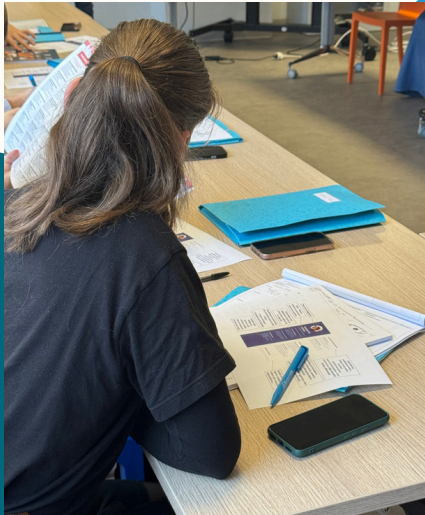
Différentes activités sont également prises en compte dans les 15 a 20h :

Toutes démarches professionnelles individuelles (enquête métiers, prospection), toutes les activités proposées par la Mission Locale (bénévolat, passage du permis de conduire), mais aussi la prise en charge d’autres freins tels que les problématiques de santé, logement...

CEJ – CONTRAT D’ENGAGEMENT JEUNE

Sur l’année 2025, 12 collectifs ont eu lieu sur Vichy, et 4 collectifs en rural (2 sur Gannat, 1 sur Lapalisse, 1 sur Varennes), ainsi 403 jeunes ont bénéficié d’ateliers, soit 15 ateliers en moyenne par jeunes.

Nouveauté 2025 : des ateliers sur la santé mentale animés par notre psychologue ; des ateliers avec le CIDFF sur les violences sexistes et sexuelles ; des ateliers escape game santé, risque en soirée...



CONTACTS AVEC LES JEUNES

15	229	7679	125
Nombre d’ateliers moyen par jeune	Participations a des informations collectives	Entretiens	Entretiens partenaires

SITUATION EN COURS ET A LA SORTIE DU DISPOSITIF

70 % de jeunes ont eu une situation positive au cours du CEJ (60 % en 2024)

CATÉGORIES DE SITUATIONS	NOMBRES DE JEUNES	NOMBRES DE SITUATIONS
CONTRAT DE VOLONTARIAT - BÉNÉVOLAT	17	18
CONTRAT EN ALTERNANCE	18	18
EMPLOI	194	471(+20% N-1)
FORMATION	44	49
PMSMP (STAGE)	184	251 (+9% N-1)
SCOLARITÉ	7	7
TOTAL :	381	814

Les jeunes peuvent percevoir une allocation pouvant atteindre 561,68 €, conditionnée à leur engagement dans une dynamique d’insertion.

Cette aide peut être réduite, voire supprimée en cas d’implication insuffisante dans leurs démarches d’insertion. Ainsi, 94 avertissements avec demande de sanction ont été initiés.



66

Témoignage d’Elodie
24 ans

“Cela fait maintenant quelque temps que je suis suivie dans le cadre du contrat d’engagement jeune à la Mission Locale de Vichy.

Lorsque je suis arrivée, j’étais assez stressée concernant mon orientation et la suite de mon parcours. Tout était nouveau pour moi et je n’étais pas totalement rassurée.

Aujourd’hui, je me sens beaucoup plus sereine. Mon accompagnement se passe très bien. J’ai une conseillère à l’écoute, rassurante et très présente. Elle m’aide dans mes démarches et m’accompagne réellement dans mon parcours.

Grâce à cela, je suis aujourd’hui plus en confiance et mieux accompagnée.”

Témoignage de Moursal
21 ans

“La mission locale m’a apporté un grand bien. Je n’ai pas les mots pour vous remercier de tout ce bien que vous avez pu m’apporter.

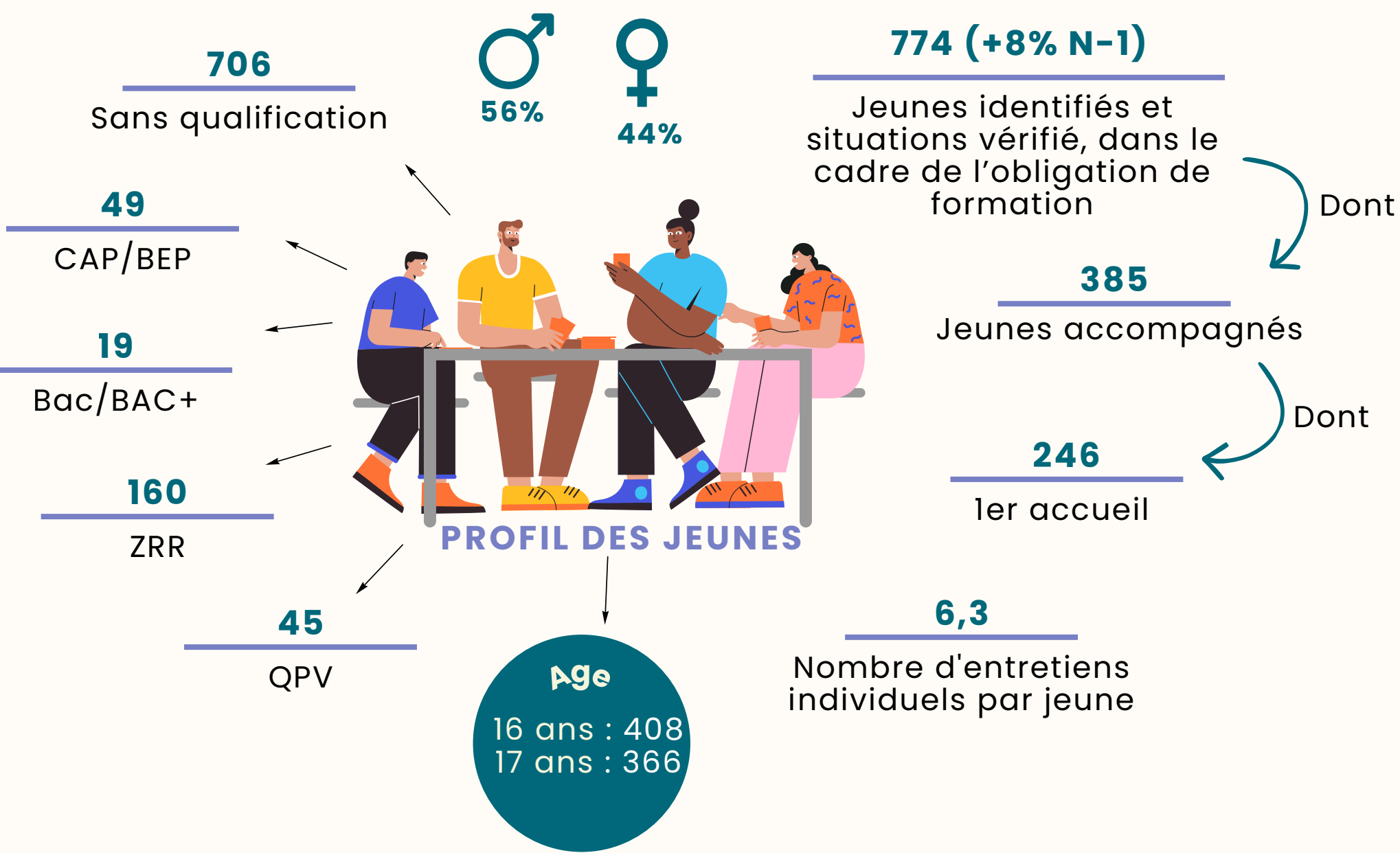
C’est grâce à ces aides qu’aujourd’hui j’ai un travail stable. Les ateliers et le stage que j’ai fait avec le CEJ m’ont pas mal cultivé. Les rdv avec l’adjudant m’ont fait du bien aussi car à chaque fois qu’on se fixait un rdv, je me rapprochais de plus en plus du métier que je voulais.

Parfois, je n’arrivais pas à fermer les yeux de la nuit. Mais aujourd’hui, je travaille pour ce métier de conduire des camions et de protéger les citoyens français.”

OBLIGATION DE FORMATION (OF)

L'Obligation de Formation est un dispositif instauré par la loi du 26 juillet 2019 visant à garantir qu'aucun jeune de 16 à 18 ans ne reste sans solution (ni scolarité, ni formation, ni emploi, ni accompagnement).

Elle permet de répondre au décrochage scolaire et d'assurer un suivi des jeunes mineurs sortis du système scolaire.



COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Le repérage et le suivi des jeunes reposent sur un travail partenarial :
les jeunes sont identifiés par l'Éducation Nationale,
les partenaires et la Mission Locale.

Les situations sont ensuite étudiées lors de réunions mensuelles (CTO)
réunissant plusieurs acteurs afin d'analyser chaque situation et d'orienter les
jeunes vers la solution la plus adaptée (scolarité, formation,
accompagnement, etc.), avec la possibilité de mobiliser le Conseil
Départemental en cas de refus d'accompagnement.

OBLIGATION DE FORMATION

Quel accompagnement est mis en place à la Mission locale de Vichy ?

Accompagnement individuel :

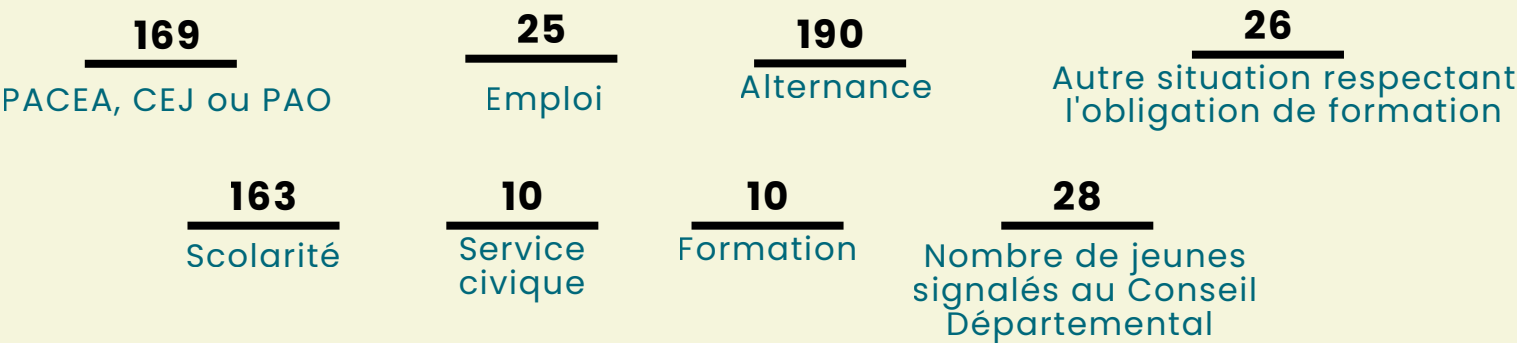
- Entretiens réguliers
- Diagnostic global
- Construction du projet professionnel et sécurisation du parcours
- Travail sur l'accès à l'emploi et la levée des freins sociaux

DES CHANGEMENTS ?



L'action dédiée aux jeunes mineurs : "À venir", n'a pu être renouvelée suite à la fin de son financement. Le pôle mineur a donc dû se réorganiser. L'équipe de 3 conseillers en insertion a en effet été réduite à un binôme.

SITUATION DES 385 JEUNES ACCOMPAGNÉS DURANT LE DISPOSITIF



*PAO: Parcours d'appui et d'orientation
*Un jeune peut avoir plusieurs situations

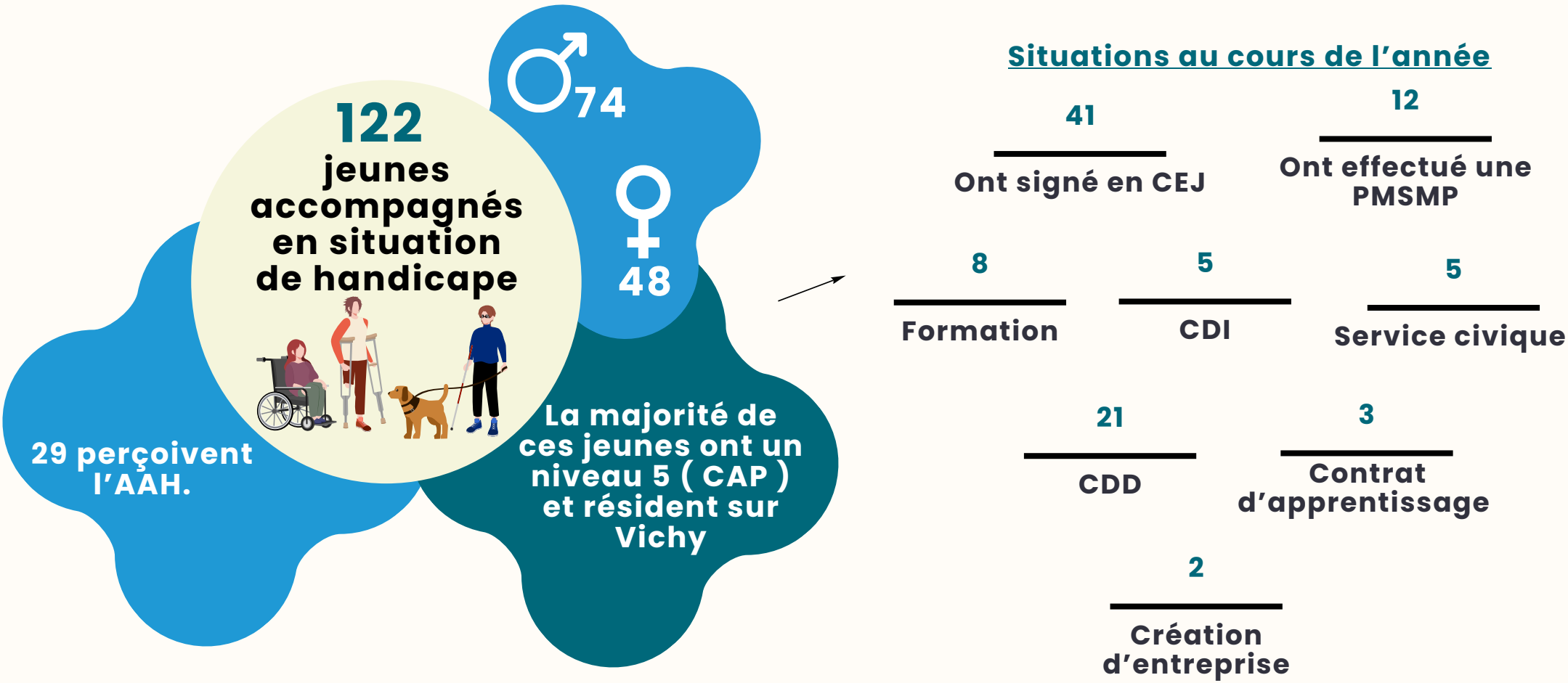
Malgré la hausse des jeunes identifiés dans le cadre de l'obligation de formation, le nombre de jeunes en premier accueil a connu une légère baisse. la Mission locale a maintenu un accompagnement de qualité, centré sur la levée des freins et la construction du projet professionnel malgré la baisse des financements dédiés à ce public particulièrement fragile. De ce fait, 70 % des jeunes ont respecté, en 2025, au sens de la loi, leurs obligations de formation.

LES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Mission Locale accueille des jeunes bénéficiaires d'une RQTH (reconnaissance en qualité de travailleur handicapé) qu'ils obtiennent suite à une demande faite auprès de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).

En fonction de leur projet et de leur handicap nous co-construisons leur avenir professionnel qu'il soit en milieu protégé ou en milieu ordinaire.



Accompagnement des jeunes dans l'acceptation de leur handicap et dans les démarches de reconnaissance ou de renouvellement de la RQTH, en partenariat avec la MDPH

Mise en place d'une permanence trimestrielle de la référente insertion de la MDPH au sein de la Mission Locale pour :

Créer un lien avec les jeunes.
Faire le point sur leurs orientations
Lever leurs inquiétudes

NOS ACTIONS

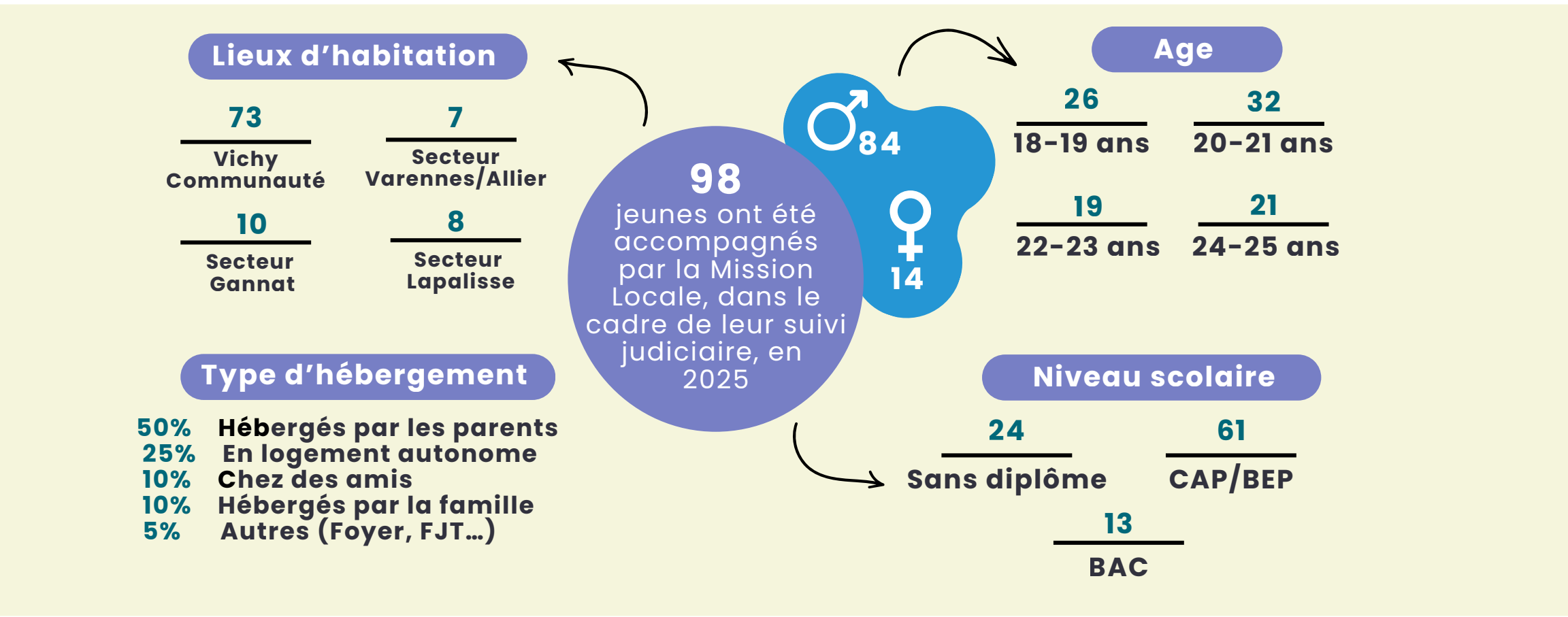
Participation de la référente handicap à des réunions mensuelles avec la MDPH et les partenaires, afin d'étudier les situations des jeunes et proposer un accompagnement adapté.

Présence de celle ci aux commissions départementales.

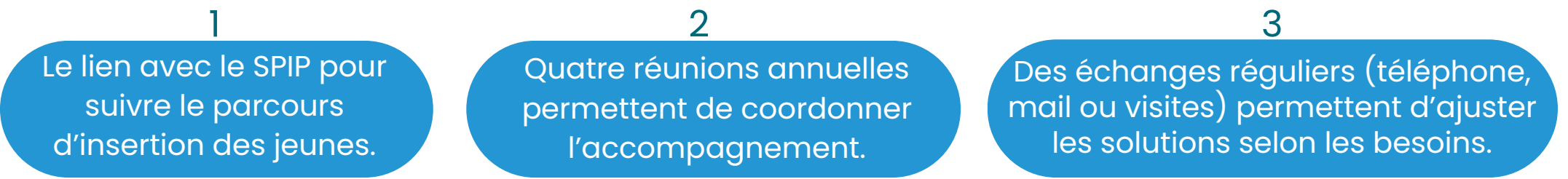
Travail partenarial étroit avec les acteurs du handicap du territoire (Cap Emploi, CMP, Sessad Pro, SAVS, AGEFIPH, ESAT, ESRP, emploi accompagné, etc.)

Pour apporter un regard pluridisciplinaire sur les situations de chaque jeune.

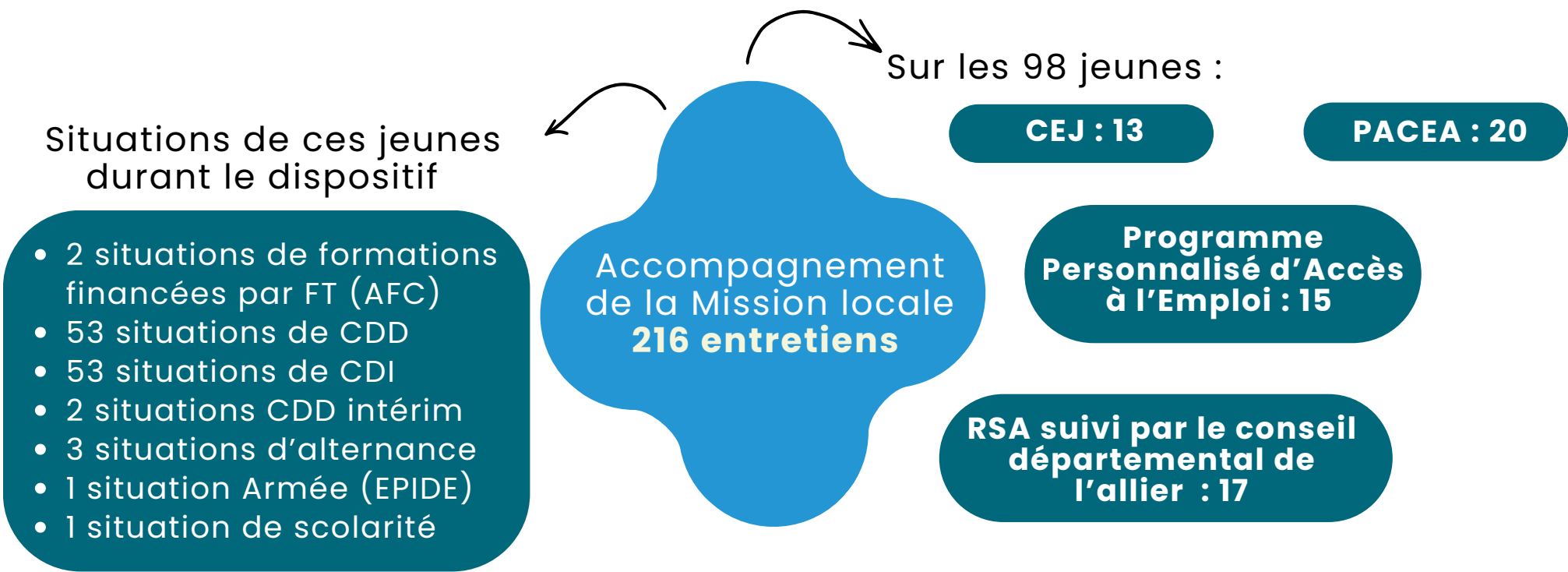
LES JEUNES SOUS-MAIN DE JUSTICE



LA RÉFÉRENTE JUSTICE DE LA MISSION LOCALE ASSURE :



*SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

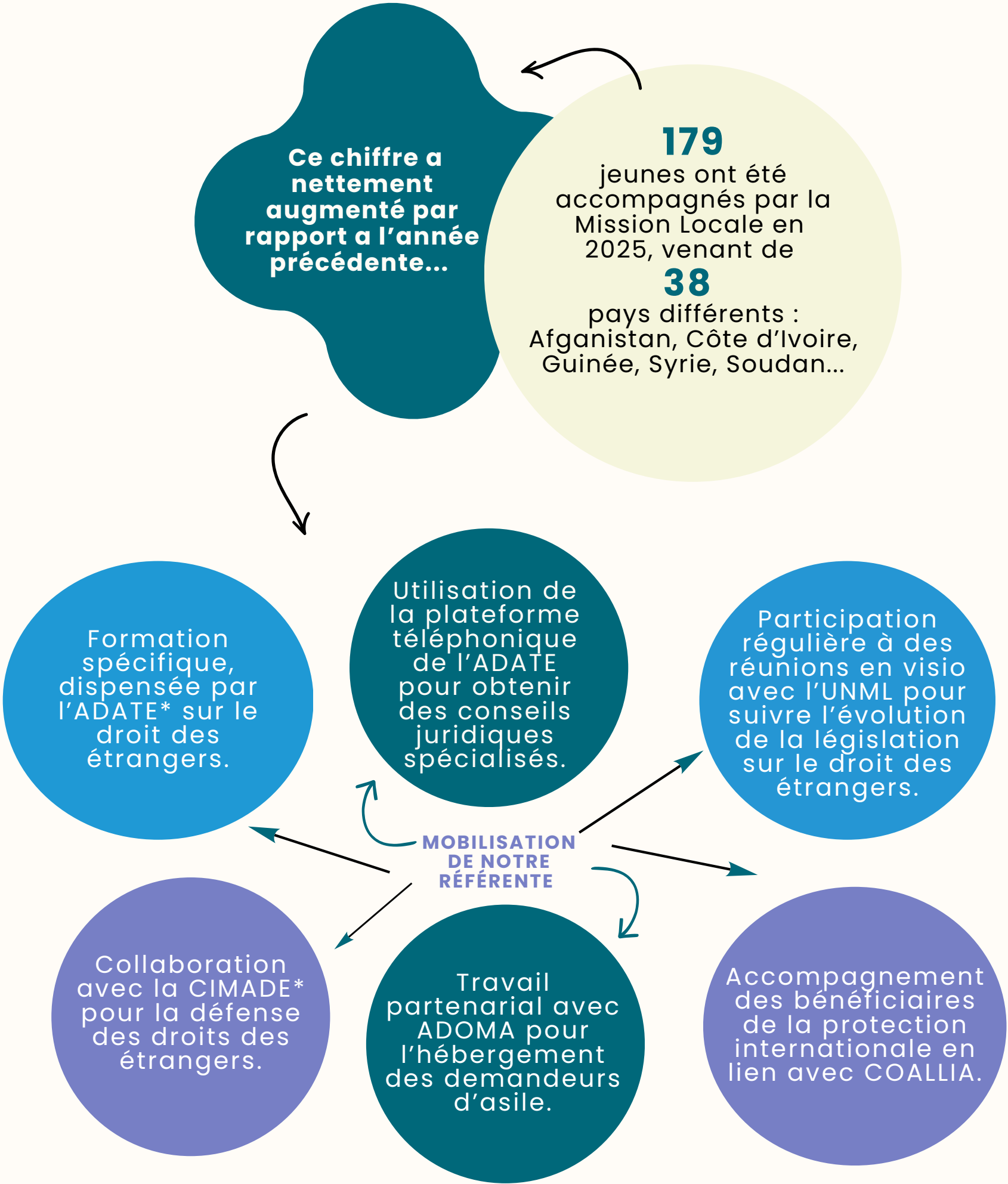


*1 jeune peut avoir plusieurs situations



LES RESSORTISSANT ETRANGERS

Nous accompagnons des jeunes qui viennent d'obtenir une autorisation de travailler sur notre territoire et qui requièrent un accompagnement spécifique de la Mission Locale.



*ADATE : Accompagnement et dignité de l'accueil pour tous les étrangers
*CIMADE : Comité inter-mouvements auprès des évacués

Nous avons observé que l'offre de cours pour l'apprentissage du français était assez pauvre sur notre territoire. Nous avons donc mobilisé une **marraine bénévole** pour dispenser du soutien en Français une fois par semaine. En 2025, **26 jeunes en ont bénéficié pour un total de 98 participations.**



FIN D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES BÉNÉFICIAIRE DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Depuis le 1er juillet 2025, nous ne sommes plus conventionnés par le conseil départemental pour accompagner les jeunes BRSA. En effet, malgré des résultats probants depuis plus de 20 ans, le Conseil Départemental a souhaité lancer un appel à projet pour l'accompagnement de ce public.

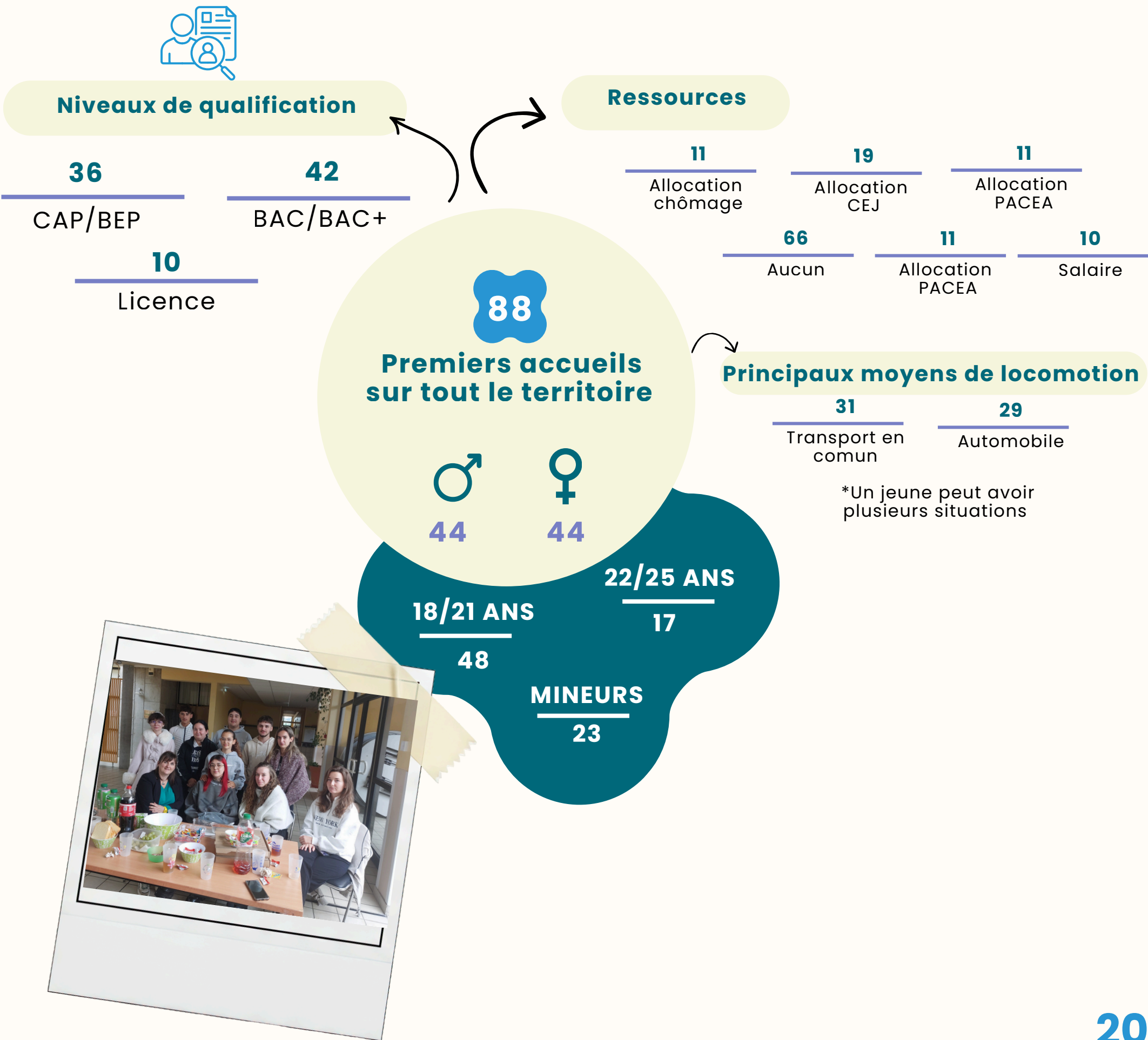
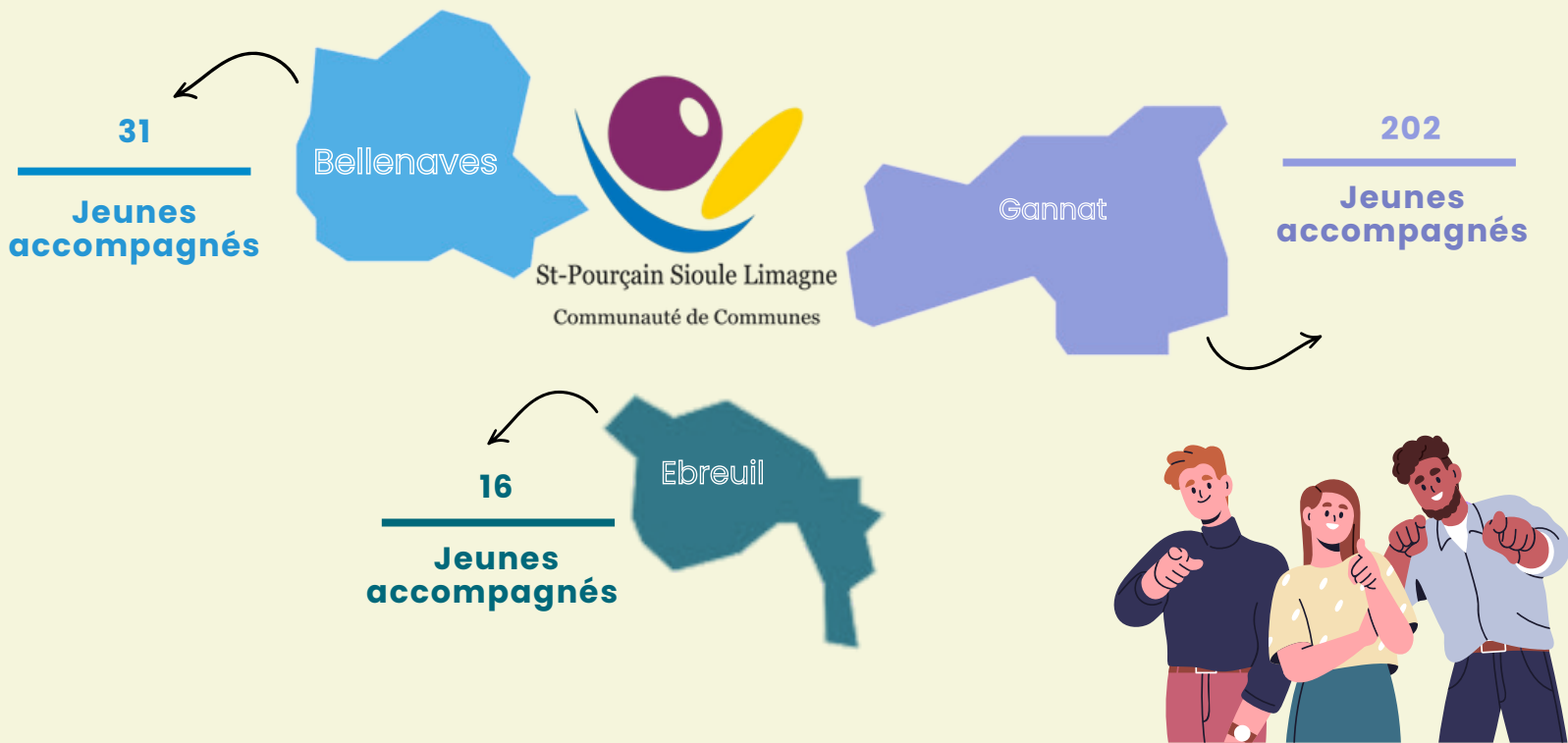
Les conditions de ce dernier, ne nous permettant pas d'assurer un accompagnement de qualité, en tenant compte des difficultés particulières de ce public que nous connaissons bien, nous avons pris la décision de ne pas y répondre. L'accompagnement des jeunes BRSA a donc pris fin le 30 juin 2025.



FOCUS SUR NOS TERRITOIRES

ANTENNE DE GANNAT ET PERMANENCES DE BELLENAVES ET D'EBREUIL

Le nombre de jeunes résidants sur les 32 communes couvertes par l'antenne de Gannat continue sa progression, montrant ainsi l'ancrage de la Mission Locale sur le territoire.

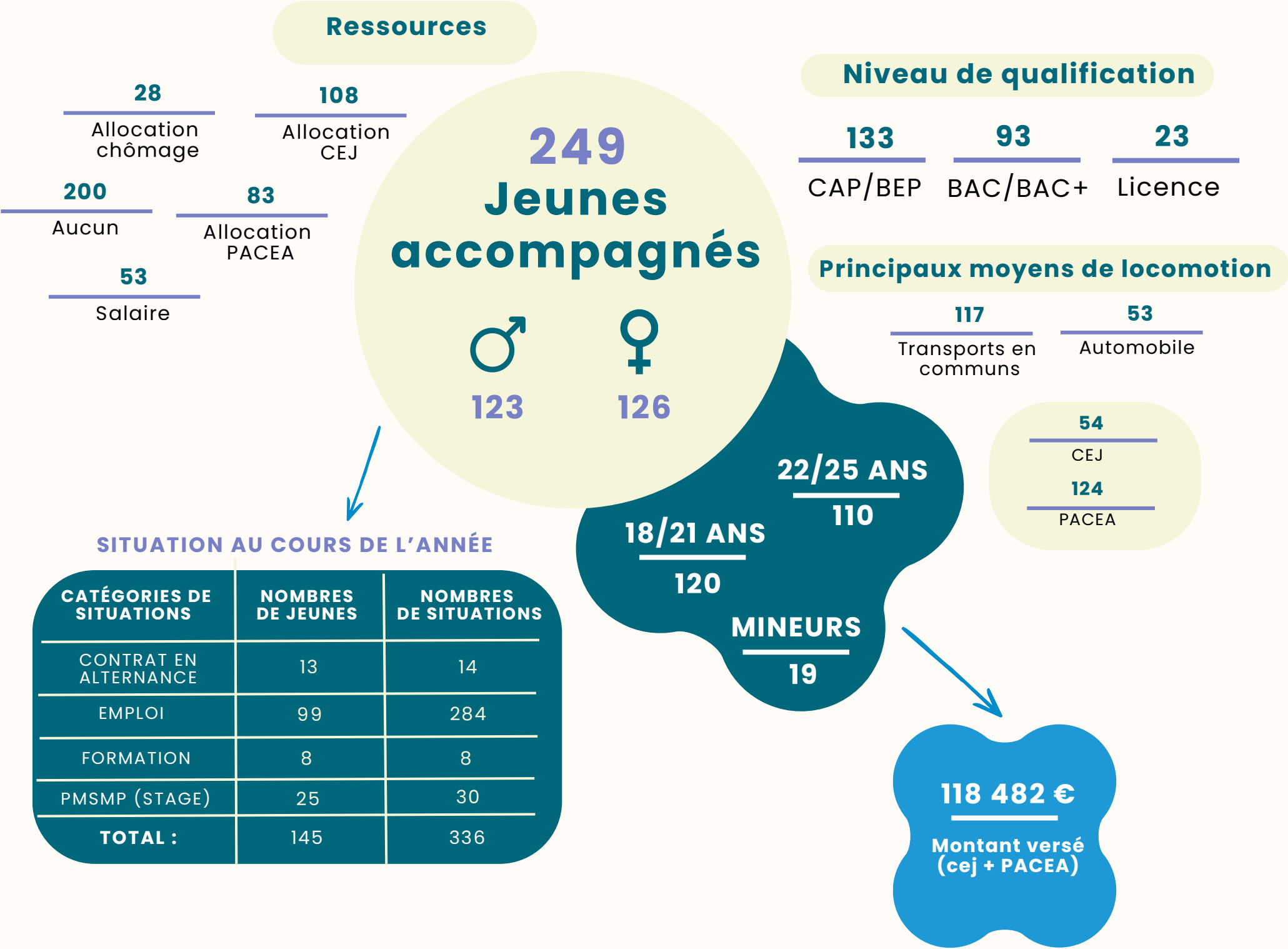


ANTENNE DE GANNAT ET PERMANENCES DE BELLENAVES ET D'EBREUIL

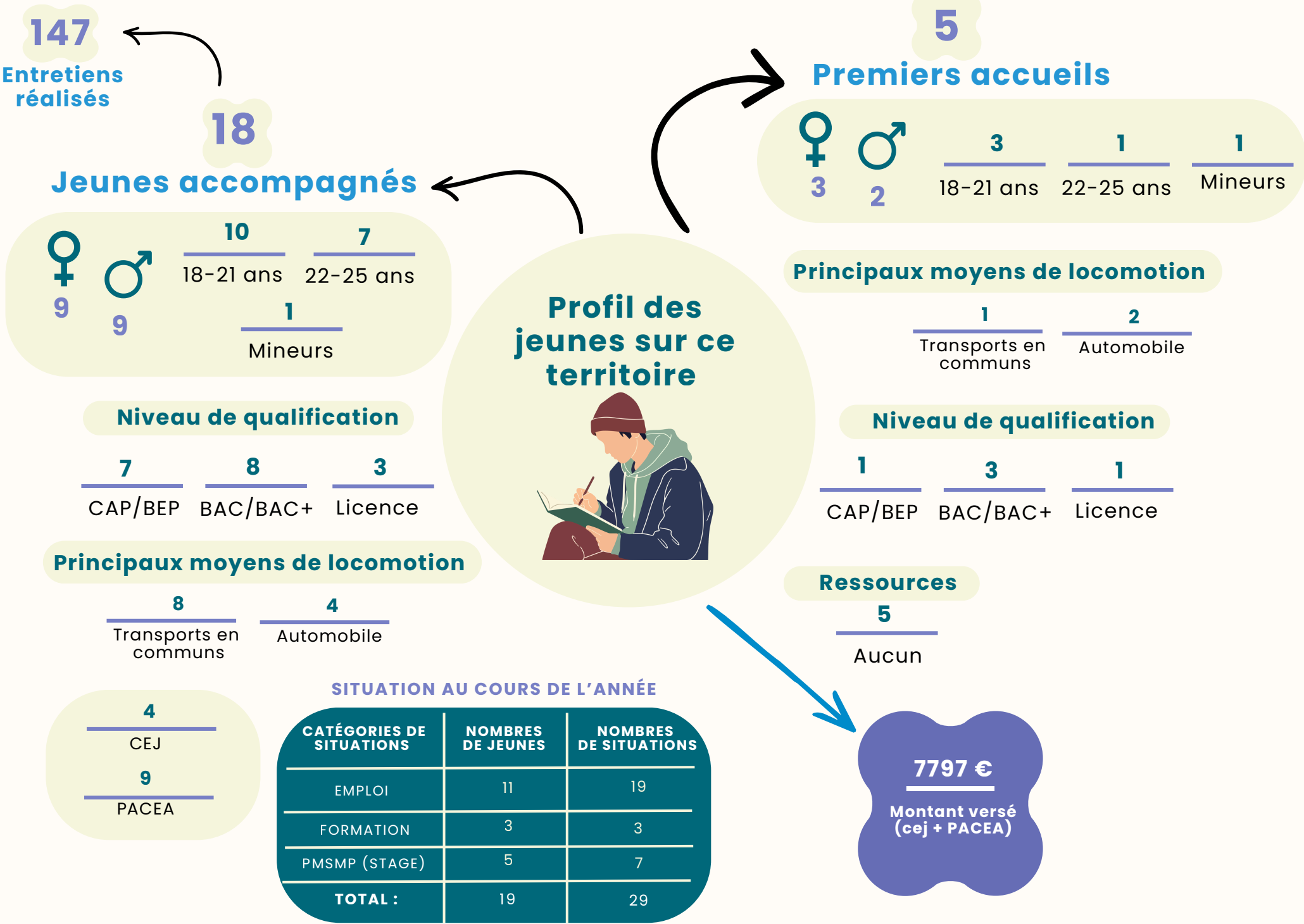
SUITE

L'arrivée d'une conseillère en renfort, une journée par semaine fin 2024, a permis de libérer du temps pour organiser des ateliers thématiques en fonction des besoins de jeunes. Ces ateliers permettent, entre autre, aux jeunes inscrits dans un parcours CEJ de garder le lien social et la dynamique de groupe insufflés durant le sas collectif de début de dispositif. Ainsi **49 ateliers pour 688 jeunes ont été réalisés.**

Nous avons porté une attention particulière aux difficultés de mobilité particulièrement impactantes pour les jeunes en milieu rural. L'association AGIRabcd a proposé des ateliers mobilités axés sur la mobilité douce et sur les révisions du code de la route. Cette action va se prolonger sur 2026.

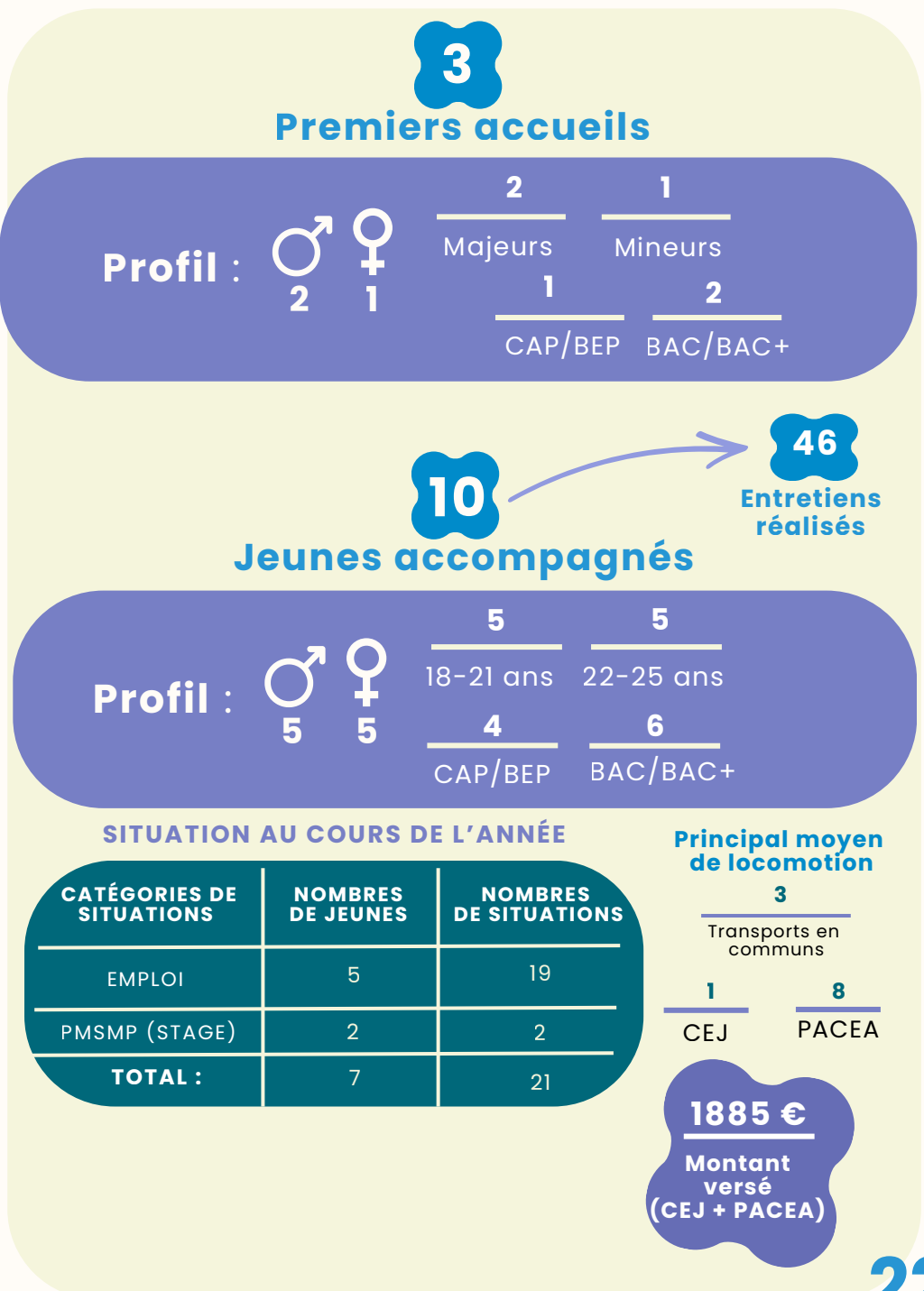
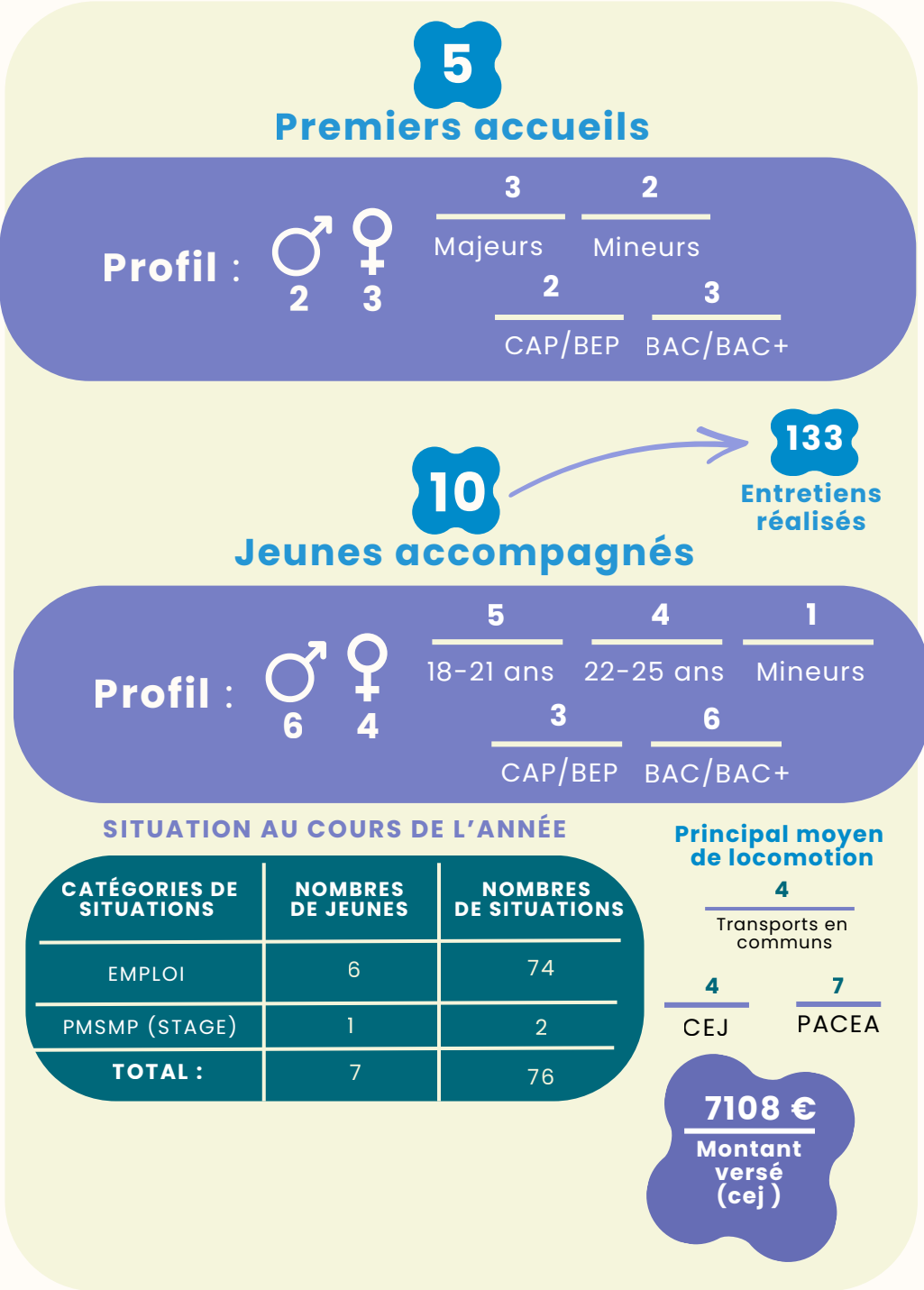


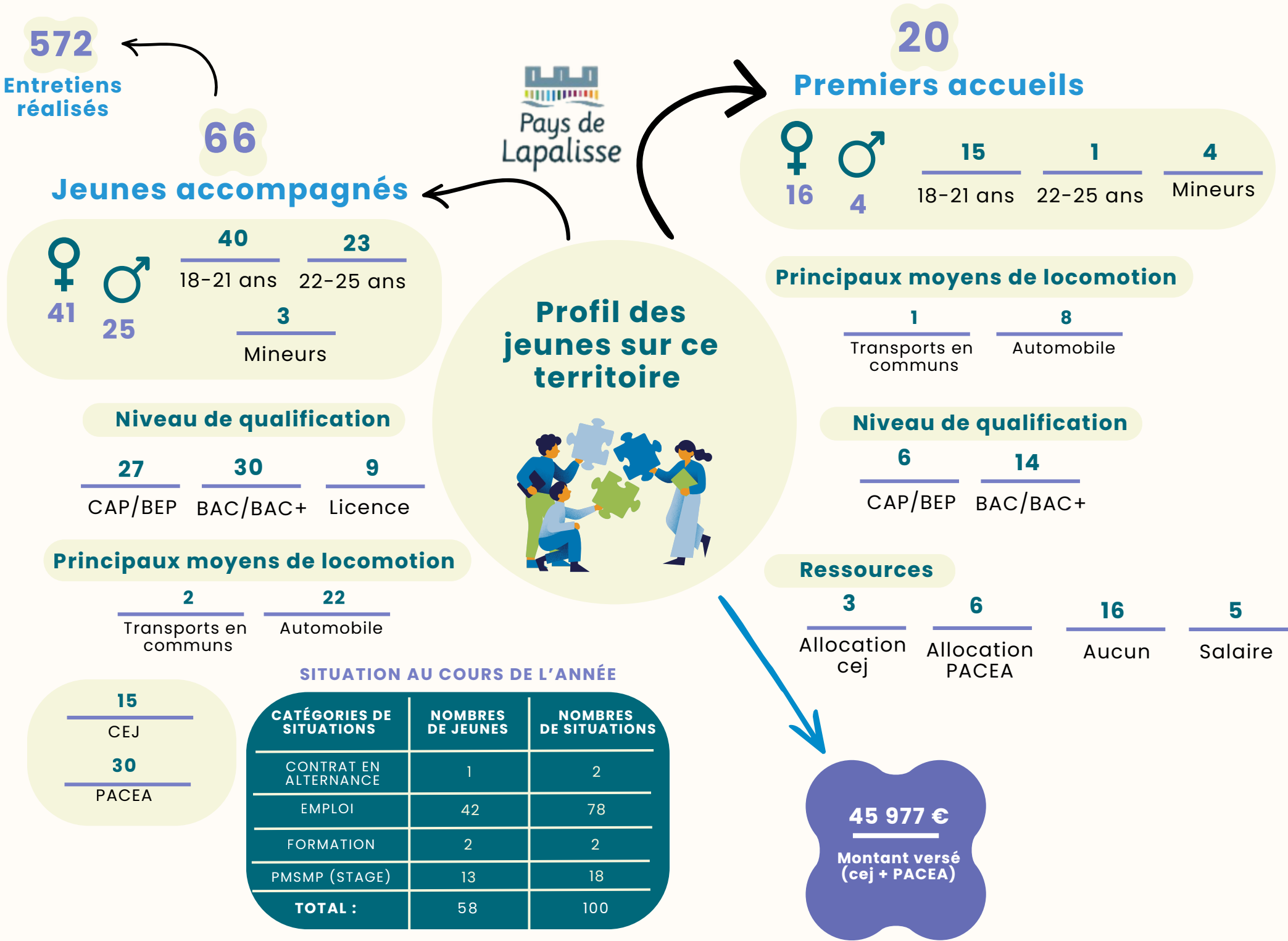
SAINT GERMAIN DES FOSSÉS



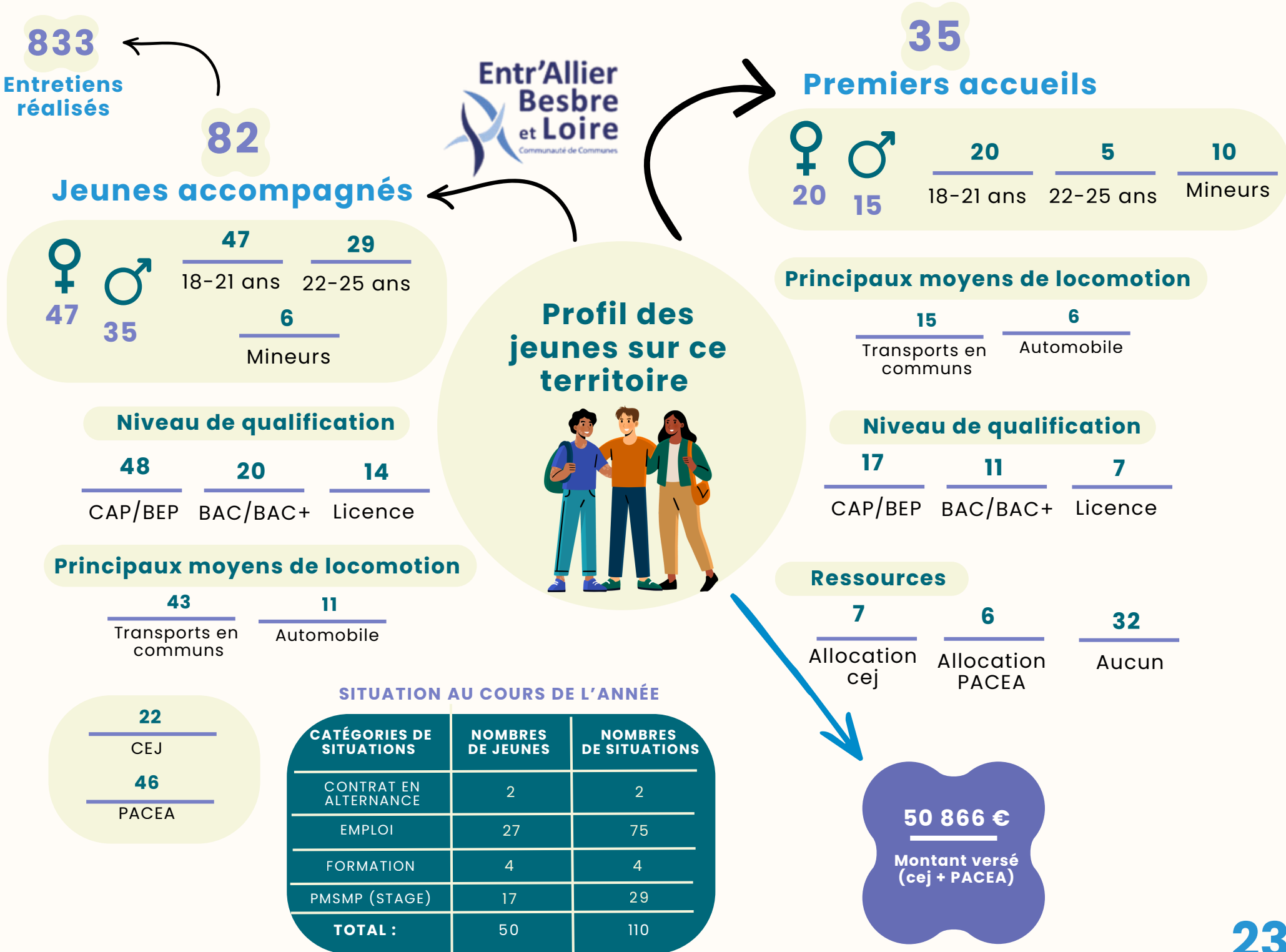
SAINT YORRE

MAYET DE MONTAGNE





VARENNES SUR ALLIER



LES JEUNES : NOS SERVICES ET LEVIERS D'INSERTION

L'EMPLOI

Quelques chiffres



La Mission Locale mobilisée pour l'emploi

La dynamique emploi de la Mission Locale de Vichy repose sur une **mobilisation collective** portée par le service emploi. Cette équipe a pour mission d'organiser pour l'ensemble des jeunes accompagnés : des visites d'entreprises, des événements, des immersions professionnelles et des mises en relation avec des employeurs, des forums et job dating ; en d'autres mots ouvrir les portes des entreprises.

Parallèlement, la Mission Locale agit comme un **partenaire privilégié des entreprises** en soutenant leurs recrutements, en analysant leurs besoins en compétences et en valorisant les métiers du territoire.

Les rendez-vous de l'emploi

Le service Emploi de la Mission Locale organise chaque semaine deux demi-journées dédiées, intitulées « RDV de l'emploi ». Les jeunes prêts à l'emploi sont invités par leur conseiller afin de :

- Mieux connaître le bassin d'emploi local
- Prospecter les entreprises efficacement
- Organiser leur recherche d'emploi
- Se préparer aux entretiens d'embauche
- Valoriser leur profil auprès des recruteurs
- Trouver un stage adapté à leur projet

En 2025, **86 jeunes** ont bénéficié d'un entretien individuel dans le cadre de ces ateliers, leur permettant de profiter d'un accompagnement personnalisé et d'un soutien concret vers l'insertion professionnelle.

Stages réalisés au sein de la Mission Locale

La Mission Locale :
Un lieu de stage
pour confirmer
son projet
professionnel

1
Découverte du
métier d'agent
d'accueil

2
Découverte du
métier de
conseiller

1
Découverte du
métier d'assistant
de gestion:

1
Découverte du
métier de
psychologue



Un lien fort avec les entreprises du territoire



Durant l’année 2025, la Mission Locale de Vichy a intensifié ses collaborations avec les entreprises du territoire en allant directement à leur rencontre afin de mieux cerner leurs besoins en matière de recrutement et de formation.

Ces temps d’échanges réguliers nous permettent d’affiner notre accompagnement et d’ouvrir aux jeunes des perspectives professionnelles concrètes, en phase avec les attentes du marché. De plus en plus, cette dynamique partenariale se formalise par la signature de conventions entre la Mission Locale et les entreprises du territoire.

Temps forts de l’emploi sur le territoire

Journée de l’emploi à Cusset

Forum des associations – Citizen Days chez L’Oréal

Recrutement inversé (Agences d’emploi)

Forum Hôtellerie / Restauration au centre omnisports

Job dating QPV

Galop de l’emploi à l’hippodrome de Vichy

Ces rendez-vous constituent de réelles opportunités pour les jeunes : rencontrer des employeurs, découvrir des offres, mieux comprendre les attentes du monde professionnel... et surtout, franchir le pas en allant à la rencontre des recruteurs.

En 2025, six entreprises ont ainsi collaboré avec la Mission Locale dans le cadre d’actions de recrutement organisées dans leurs structures ou dans nos locaux : Actyva, Suchet, Convivial, Kalhyge, Burger King et McDonald’s à Lapalisse.

411 PMSMP

Les PMSMP (Périodes de mise en situation en milieu professionnel) permettent aux jeunes de découvrir un métier, d’explorer un secteur ou de confirmer leur projet professionnel grâce à une immersion en entreprise. Elles favorisent l’acquisition d’une première expérience et la découverte du monde professionnel. Depuis la rentrée 2025, la Mission Locale utilise la plateforme Immersion-facilitée pour simplifier la mise en relation entre jeunes et employeurs.

La taxe d’apprentissage : 16400 euros récoltés

La Mission Locale de Vichy est habilitée à percevoir le solde de la taxe d’apprentissage. Cette contribution des entreprises soutient le développement d’actions et des dispositifs visant à accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable.

Les entreprises qui nous ont versé la taxe d’apprentissage :



Perspective 2026

Nous souhaitons développer la mise en œuvre des PMSMP afin que tous les jeunes que nous accompagnons, même les moins autonomes, puissent en bénéficier. Cette ambition nous demandera d’intensifier notre collaboration avec les entreprises locales, en consolidant les pratiques existantes, en structurant davantage les partenariats, et en proposant toujours plus d’actions innovantes pour rapprocher les jeunes et les besoins du monde économique.

“

Témoignage
Céline OCTAVE – Chargée des RH chez Kalhyge , blanchisserie industrielle à Abrest

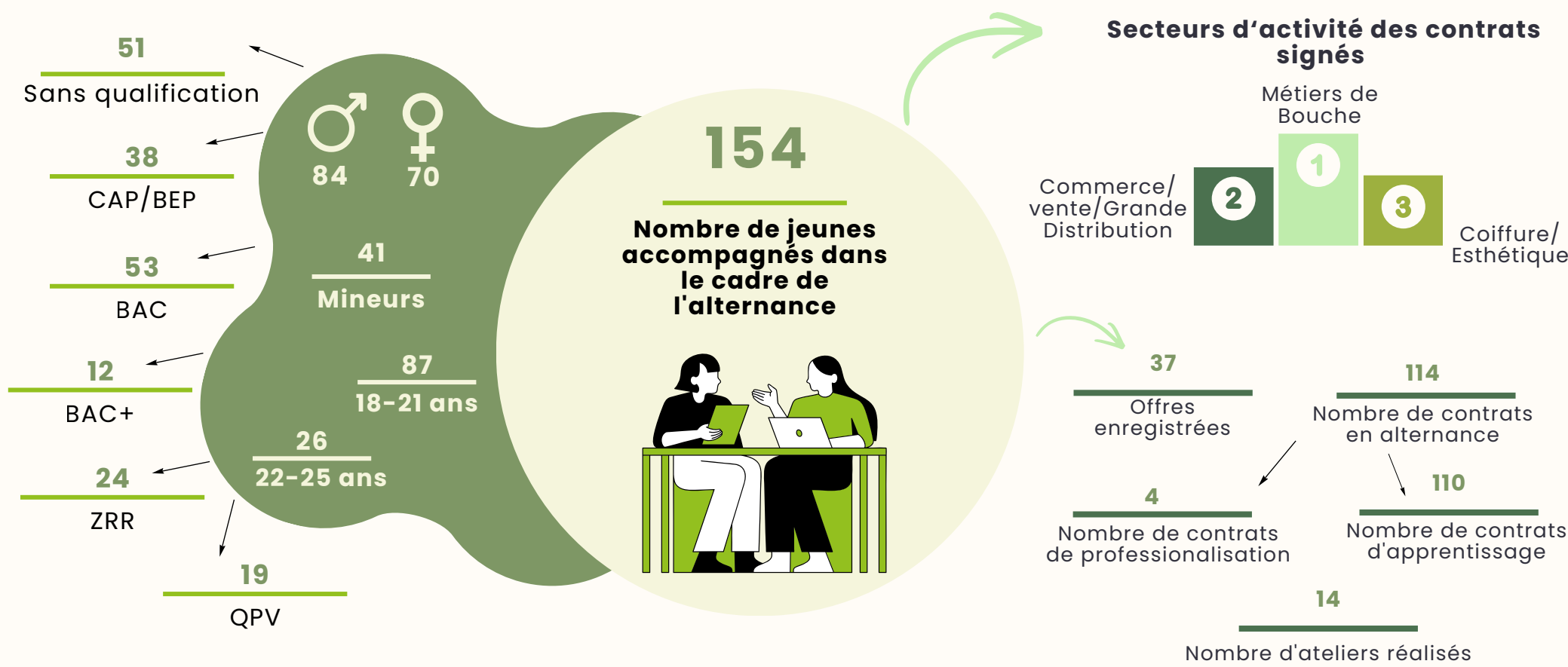
« La collaboration entre Kalhyge et la Mission Locale de Vichy illustre parfaitement la volonté commune d’accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable et de qualité. Notre coopération avec le service emploi de la Mission Locale, se distingue par son écoute, sa disponibilité et la qualité de son accompagnement, rendant la collaboration particulièrement agréable et efficace. »

”

L'ALTERNANCE

L'alternance recule nettement en 2025. Alors qu'il a contribué à la hausse de l'emploi (pour environ un tiers entre fin 2019 et fin 2022), il se replie nettement au troisième trimestre, en raison notamment de la baisse en février 2025 de l'aide à l'embauche des apprentis (source INSEE - Note de conjoncture - décembre 2025). L'incertitude politique et économique rencontrée cette année semble aussi jouer un rôle important dans les projets de recrutement en alternance.

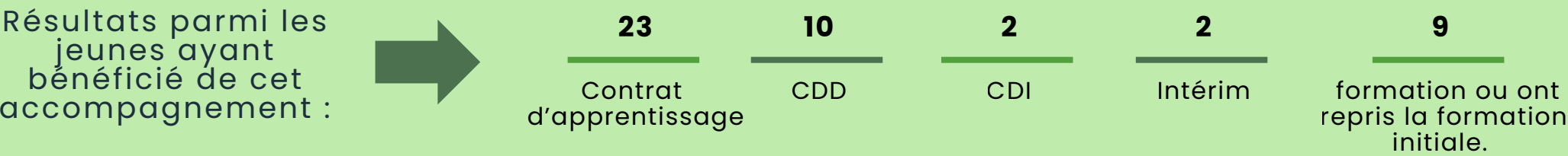
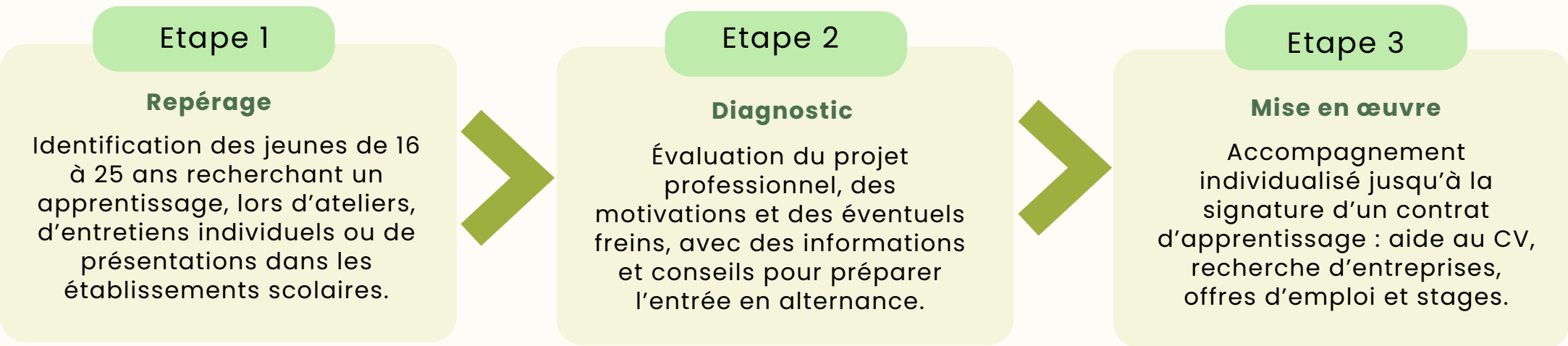
L'alternance (le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation) reste l'une des voies d'accès à l'emploi les plus efficiente. Elle allie un gain notoire en expérience, un accès à la qualification tout en garantissant l'autonomie des jeunes qui y ont recours.



Actions pour promouvoir l'apprentissage

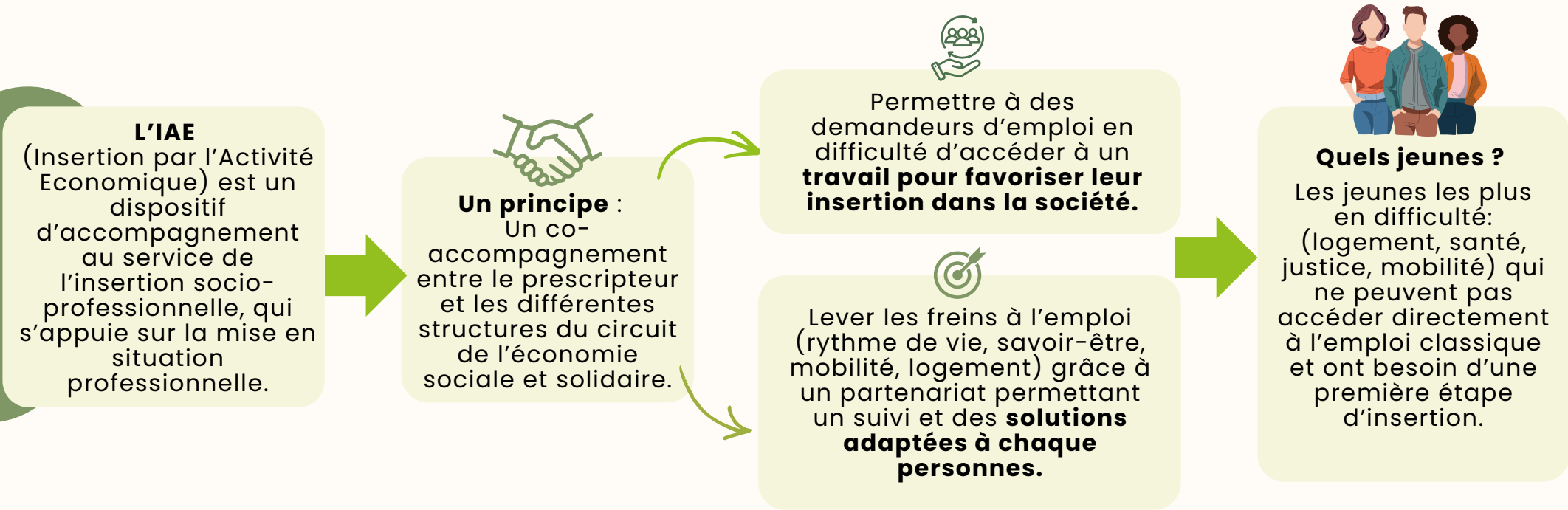
- Ateliers apprentissage : ateliers d'informations et de préparation à la recherche d'un contrat (CV, lettre de motivation, entretien, prospection d'entreprises).
- Accompagnement individuel : entretiens personnalisés pour évaluer les besoins et soutenir les jeunes dans leur recherche.
- Interventions dans les établissements scolaires : présentation de la Mission Locale et de l'apprentissage auprès de **85 élèves**.
- Participation à des événements : présence au Forum CAP Avenir pour informer les jeunes sur l'alternance.
- Forum des alternants.

Le « Passeport Apprentissage » est un accompagnement spécifique, projet cofinancé par le FSE, pour les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'apprentissage.



L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'IAE c'est quoi ?



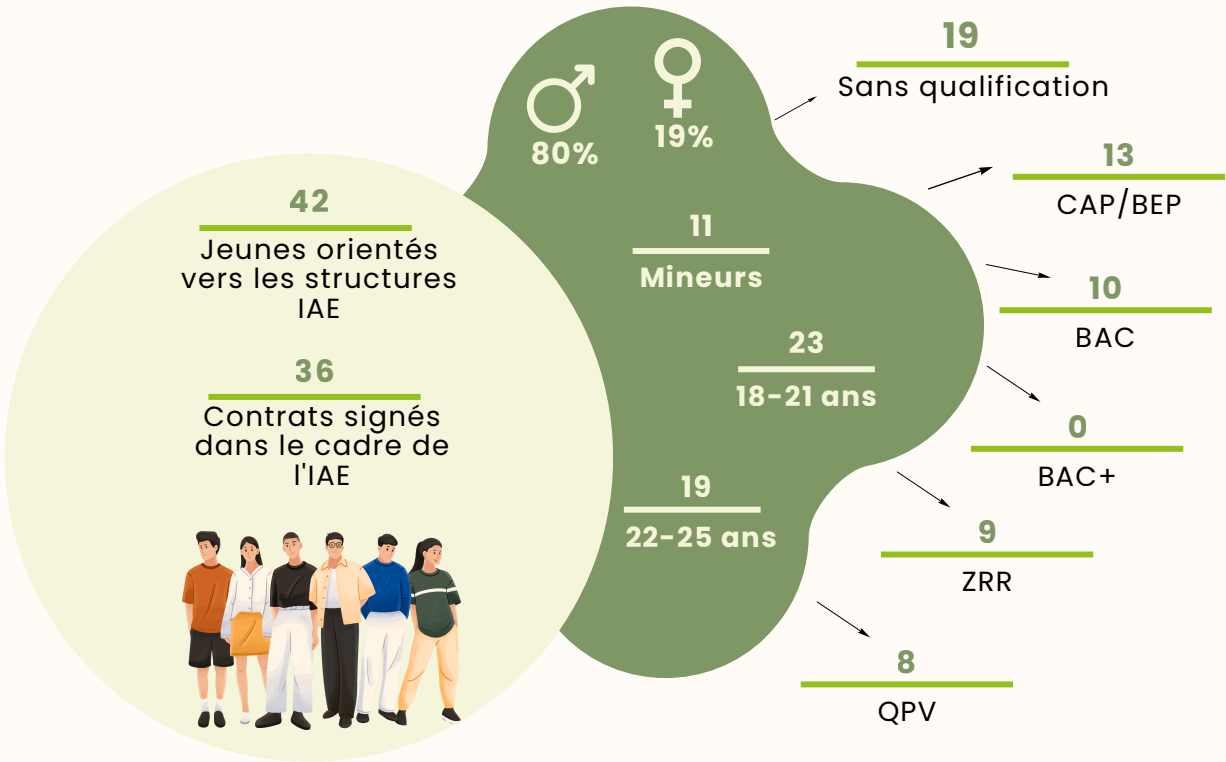
Comment accéder aux services de l'IAE ?

Tous les prescripteurs (MISSION LOCALE, CAP EMPLOI, FRANCE TRAVAIL, CONSEIL DEPARTEMENTAL...) positionnent leurs candidats sur la Plateforme de l'Inclusion qui permet de rapprocher le public concerné des différentes offres d'emploi. Un PASS IAE est alors ouvert pour 2 ans et permet aux jeunes de travailler à temps partiel ou à temps complet avec toutes les structures.

Nos partenaires

La recyclerie créative
JARDINS DE COCAGNE à ARRONNE
GALATEE à BELLERIVE /ALLIER
Les Ateliers et Chantiers d'Insertion
LA RECYCLERIE à CUSSET
E2D à BELLERIVE/ALLIER
LES TAVAILLONS à BELLENES

Profil des jeunes



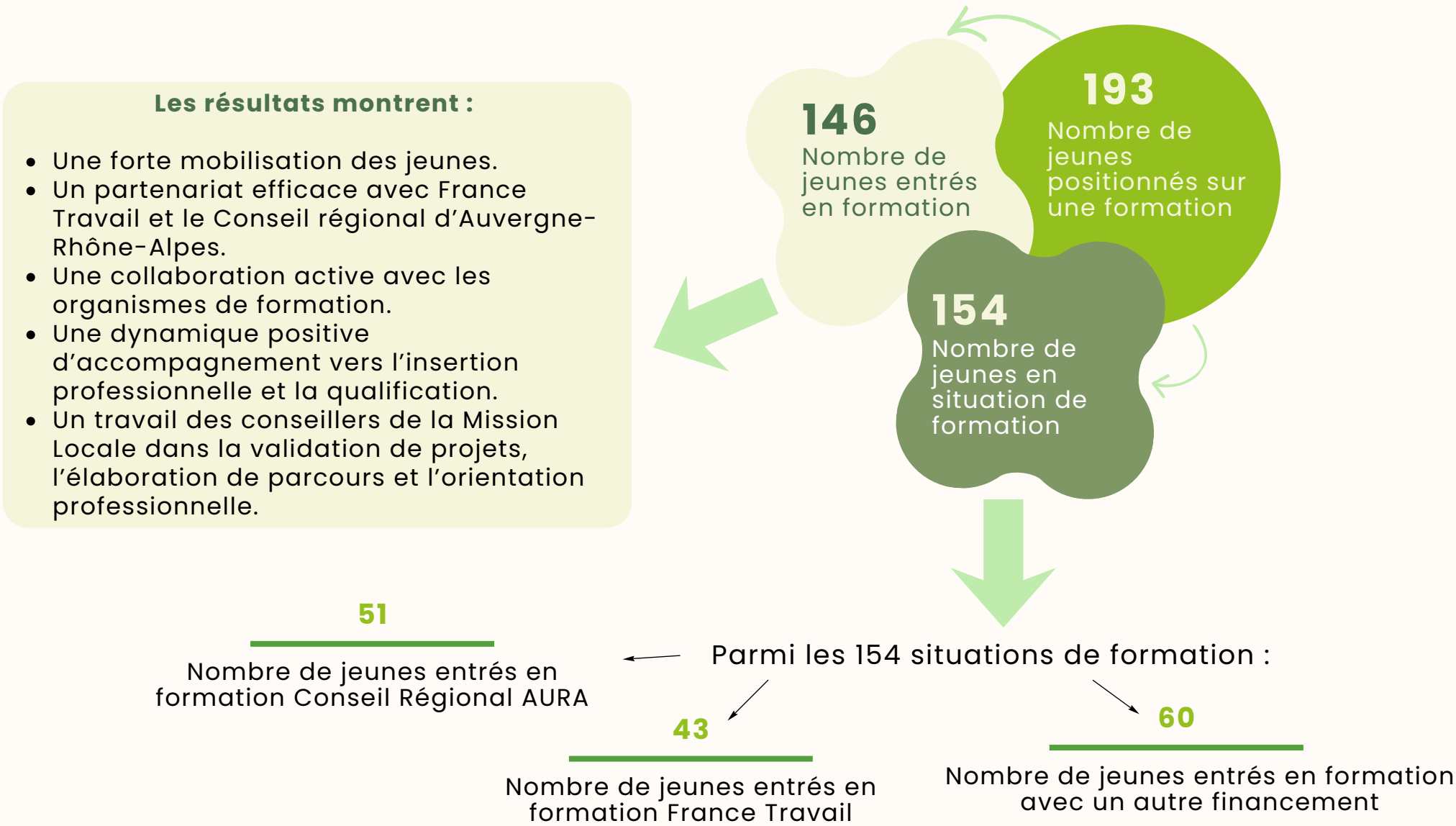
Les chiffres de positionnement sur la plateforme de l'inclusion restent stables, mais les contrats signés sont légèrement en baisse, principalement en raison de la fermeture de deux chantiers d'insertion de l'association GALATEE (dont celui de GANNAT) et de critères de recrutement plus exigeants des agences d'emploi.

La référente IAE de la Mission Locale assure un suivi régulier et des échanges constants avec toutes les structures.

En septembre, les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion ont été invitées à participer à un recrutement inversé pour les agences d'intérim du bassin Vichyssois.

LA FORMATION

En 2025, la Mission Locale a réussi à maintenir un taux d'intégration en formation stable par rapport à 2024, malgré la diminution du nombre de formations financées. L'année comptabilise 154 situations de formation, l'écart avec le nombre de jeunes formés s'expliquant par des parcours comprenant plusieurs formations ou des entrées sur différents dispositifs.



Cette répartition montre que certains jeunes peuvent devenir acteurs de leur parcours, mais que l'accès à la formation reste complexe pour d'autres. Il est donc essentiel de maintenir des partenariats solides avec les financeurs et de trouver des solutions adaptées pour garantir l'égalité d'accès à la qualification, vecteur essentiel d'une insertion professionnelle réussie !

Perspective 2026

Pour 2026, les perspectives sont plus incertaines, avec de nouveau une possible réduction des actions financées par France Travail et le Conseil Régional, et un recentrage sur des dispositifs courts comme la Préparation Opérationnelle à l'Emploi. Ces parcours courts facilitent l'accès rapide à l'emploi, mais pourraient limiter les formations longues et qualifiantes, essentielles pour les jeunes éloignés de l'emploi ou en construction de projet professionnel.

Témoignage de Souffou Ayoub

21 ans

“Je suis suivie à la Mission Locale depuis 2023. Je venais de terminer ma formation d'animation et de gestion de projets dans le secteur sportif et je souhaitais poursuivre en intégrant le BPJEPS APT. Cependant, n'ayant pas validé tous les tests d'entrée, je n'ai pas pu continuer dans cette voie sportive. Ma conseillère m'a alors orientée vers le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune), durant lequel j'ai pu obtenir mon permis de conduire.

Par la suite, j'ai suivi une formation de trois mois de découverte des métiers de l'aide à la personne au Greta Auvergne, tout en restant accompagnée par la mission locale. En parallèle, j'ai réalisé la première partie de la formation BAFA, que j'ai validée. À la fin de ces trois mois, j'ai souhaité poursuivre et en apprendre davantage sur les métiers de l'aide à la personne. Je me suis donc inscrite à la formation DEAES. Grâce à cette formation, j'ai pu m'enrichir aussi bien professionnellement que personnellement. La mission locale m'a aidée à faire mes premiers pas dans la vie. Le parcours n'a pas été facile mais avec le courage, la détermination et la volonté j'ai réussi.

Aujourd'hui, je suis diplômée et j'effectue des remplacements en tant qu'AES dans un Foyer de vie du Bois du Roi. Ce qui m'a poussé à aller jusqu'au bout et à réussir, c'est cette phrase : « Fais-le parce que personne ne le fera à ta place. » La Mission locale n'est pas là pour faire à votre place mais pour vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches.”

FAJ : FOND D'AIDE AUX JEUNES

LE FAJ QU'EST CE QUE C'EST ?

Le FAJ est un fond du Conseil Départemental de l'Allier à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans, en situation de précarité. Il permet de soutenir financièrement un jeune, de manière ponctuelle, dans ses démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle, ainsi que dans ses besoins primaires. Les aides du FAJ peuvent prendre deux formes :

1

Les secours commission : les demandes sont alors présentées en commission,, une fois par mois durant laquelle les membres statuent sur chaque dossier.



2

Les secours d'urgence : sont délivrés sur évaluation d'un travailleur social puis ratifiés ensuite à ces mêmes commissions. Ces secours peuvent prendre trois formes : Chèques d'Accompagnement Personnalisé (C.A.P), Cartes Carburant ou Secours en Espèce. Ils permettent d'apporter une réponse immédiate.

Parmi les 128 jeunes ayant sollicité le FAJ au moins une fois, 5 n'étaient pas inscrits à la Mission Locale.

Profil des 128 jeunes :

58 Sans Ressources **80** Sans qualification

Statut professionnel

91 Demandeur d'Emploi **9** Formation (rémunérée, non rémunérée) **26** Emploi (CDI, CDD, intérim, chantier d'insertion, alternance)
2 Scolaire

128 Jeunes ont sollicité le FAJ au moins une fois
195 Demande d'aide financière (secours commission et secours d'urgence compris)

22-25 ANS
56

18-21 ANS
72



69

59

Sur 195 demandes :

- 125** représentent des secours sur le plan alimentaire (C.A.P et prise en charge d'accès à l'Epicerie Solidaire)
- 42** concernent les frais en lien avec la mobilité et les frais d'accès à la formation/à l'emploi (dont Cartes Carburant et secours en espèce).
- 28** sont des demandes au titre de l'aide à la subsistance (aide au paiement du loyer, d'une facture),
Dont **14** demandes sont passées en commission dérogatoire (car hors critère du règlement FAJ).

30 809,38 €

Montant total en euros de secours FAJ demandés

Dont...

19 306,04 €

Montant en euros attribués dans le cadre du FAJ

Soit **30,4 %** de réduction par rapport à 2024

FAJ : FOND D'AIDE AUX JEUNES

EXPLICATIONS DES CHIFFRES

A partir de ces chiffres, nous constatons des baisses significatives :



Depuis plus de 30 ans, une convention avec le Conseil Départemental de l'Allier, nous déléguait l'accompagnement social de tous les jeunes de moins de 26 ans en situation de grande précarité.

En 2025, le Conseil Départemental a décidé de mettre fin à cette convention, modifiant de manière significative notre organisation et nous obligeant à mettre fin aux missions de nos deux assistantes sociales.

Une nouvelle convention a finalement été signée en juillet, limitant notre action à l'instruction des dossiers FAJ et ne nous permettant plus un accompagnement social global et renforcé.

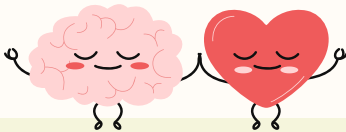
Cette période d'incertitude, et la redirection des jeunes les plus en difficulté sur les services sociaux de secteur (127 ré orientations sur le second semestre 2025) a inévitablement joué sur le nombre de demandes instruites par nos services. De plus, nous notons que peu de dossiers sont finalement instruits par les assistantes sociales de secteur pour ces jeunes.



LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE



Recommandations : La Haute Autorité de Santé préconise le suivi psychologique et la thérapie, pour de multiples troubles.



Inactivité et santé mentale
L'inactivité involontaire double le risque de développer des troubles psychologiques (dépression, anxiété, mal-être, mésestime de soi).

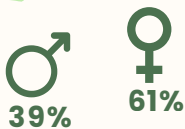
Pourquoi un suivi psychologique ?

Impact économique et social :
A l'échelle mondiale, la dépression et l'anxiété engendrent une perte de productivité de 100 milliards de dollars par an.

Réalité territoriale
Le taux de mortalité par suicide dans l'Allier chez les 12-18 ans est de 17,7 % pour 100 000 habitants : **Taux supérieur à la moyenne régionale et nationale.**

Situation socio-économique des jeunes : Faible taux d'emploi (33 % des 15-24 ans) et chômage élevé (19 %). 4 millions de jeunes de moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté.

Profil des jeunes



156
Nombre d'orientations effectuées par notre psychologue

117
Nombre de jeunes suivis par notre psychologue

314
Nombre d'entretiens avec notre psychologue

11
Nombre d'ateliers

21
Nombre de jeunes orientés vers des structures partenaires

Partenaires



Les partenaires accompagnant les jeunes sont diversifiés (CMP, CSAPA, UAL, SMR nutrition/obésité, CIDFF...), mais leurs ressources restent saturées et les services psychiatriques et traumatiques insuffisantes dans la région. La coordination entre ces partenaires et la Mission Locale permet d'orienter chaque jeune en fonction de ses besoins spécifiques, **assurant un accompagnement adapté.**

Le travail des partenaires et de la Mission Locale, sur la santé physique et mentale joue un rôle préventif, réduisant les risques de pathologies et favorisant une insertion plus durable et optimale dans la société. Les actions mises en place renforcent également le sentiment d'appartenance des jeunes et permettent une meilleure motivation à leur insertion socio-professionnelle. Les orientations basées sur les demandes et besoins du jeune améliorent son engagement, **son sentiment d'efficacité personnelle et son bien-être sur le long terme.**

Ateliers et Actions

Ateliers

- Santé mentale
- Emotions
- Vie affective et sexuelle
- Liens sociaux
- Et d'autres, en fonction des besoins et demandes

Actions

- Promotion de Vichy Vitalité
- Journée de la Santé mentale
- Escape Game sur les risques en soirée

LA MOBILITÉ

Etat des lieux



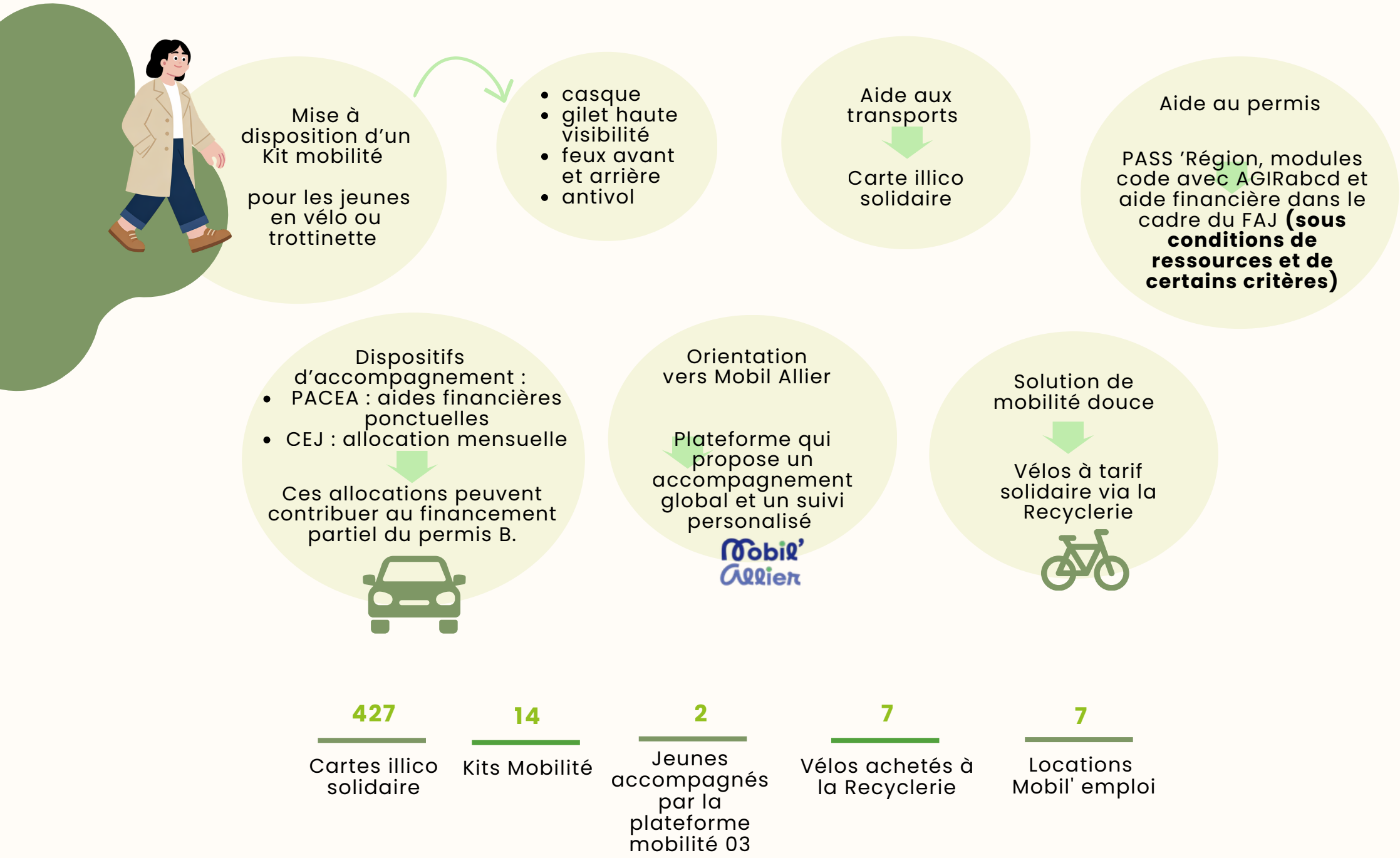
La mobilité est un élément essentiel pour les jeunes, car elle conditionne leur accès à l'emploi, à la formation et aux stages. Pouvoir se déplacer est donc indispensable pour leur insertion professionnelle et leur autonomie.

Cependant, de nombreux obstacles persistent. Le coût du permis de conduire, l'achat et l'entretien d'un véhicule, ainsi que les dépenses liées à l'assurance et au carburant représentent des freins importants. À cela s'ajoutent des inégalités territoriales : les jeunes vivant en zones rurales ou mal desservies par les transports en commun rencontrent davantage de difficultés pour se déplacer.

Ainsi, le manque de mobilité constitue une véritable problématique. Il limite les opportunités professionnelles et renforce les inégalités entre les jeunes selon leur lieu de résidence, et leur environnement socio-économique. Il impacte également leur vie sociale et quotidienne, en réduisant l'accès aux loisirs, aux services et aux activités essentielles.

Actions de la Mission Locale

La Mission Locale de Vichy mobilise un réseau de partenaires pour proposer des solutions de mobilité adaptées, afin de lever les freins à la mobilité et sécuriser le parcours d'insertion professionnelle des jeunes.



Mobilité internationale via Erasmus +

Ce dispositif propose des mobilités exceptionnelles en Europe aux jeunes ainsi qu'aux conseillers.

Deux formats existent :

- OUAT : stage professionnel de 3 mois en entreprise européenne + cours de langue.
- WHY NOT : stage d'observation de 21 jours pour découvrir un métier et faciliter une première expérience à l'étranger.

1
Départ grâce au dispositif OUAT

17
Jeunes ont bénéficiés d'informations et de conseils



L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Accès au numérique à la Mission Locale de Vichy

La fracture numérique n'est pas qu'une question d'équipement, c'est aussi une question d'autonomie sociale.

L'accès ne se résume pas à fournir un ordinateur. Il s'articule autour de deux piliers :

- L'Espace Accueil : Conçu pour les démarches rapides (actualisation France Travail, consultation de mails, impression de CV). C'est le premier point de contact pour briser l'urgence numérique.
- La Salle Sarrazin : C'est le cœur de l'accompagnement numérique. Ici, on ne fait pas à la place du jeune, on fait avec lui. On l'accompagne pour qu'il devienne autonome, sous la forme d'ateliers collectifs pour inciter l'entraide entre pairs.

48
JEUNES
ACCOMPAGNÉS

9
jeunes
orientés à
l'externe

Dispositif PIX

Pix est devenu l'outil standard pour mesurer les compétences numériques (recherche d'info, cybersécurité, bureautique).

Mise en place :
La Mission Locale l'utilise comme un diagnostic bienveillant. Le jeune réalise un test de positionnement pour identifier ses lacunes sans jugement.

Ce qu'il faut en dire :
C'est un levier de valorisation. Obtenir une certification Pix, c'est pouvoir prouver à un employeur qu'on maîtrise les outils de base, ce qui est rassurant sur un CV.

LIBRaiSOL : un accès au numérique pour tous

Ne pas avoir d'ordinateur est un frein majeur à l'emploi, aux démarches et à la formation. Pour y remédier, LIBRaiSOL propose des ordinateurs reconditionnés à 5 €, accompagnés de 2 heures de formation et d'un suivi technique pendant 5 ans.

En 2025, 18 jeunes ont été orientés vers l'association et 10 ont pu en bénéficier.
Une solution concrète et solidaire pour réduire la fracture numérique et favoriser l'insertion des jeunes.

Évolution par rapport à 2024

On observe une division par deux de la fréquentation, loin d'être un signe de désintérêt. C'est tout simplement que plus de jeunes ont déjà obtenu leur PIX durant leur scolarité.

Conclusion

En 2025, la quasi-totalité des jeunes dispose d'un smartphone performant. Les démarches simples (actualisation FT, mails, démarches administratives) qui se faisaient autrefois sur des ordinateurs se font désormais "dans la poche" du jeune, avant même qu'il ne pousse la porte de la Mission Locale.

Toutefois, afin de mieux préparer aux exigences du monde professionnel où l'ordinateur demeure l'outil de référence, une réflexion va être engagée pour adapter les pratiques et initier de nouveaux projets en ce sens.



LE PARRAINAGE

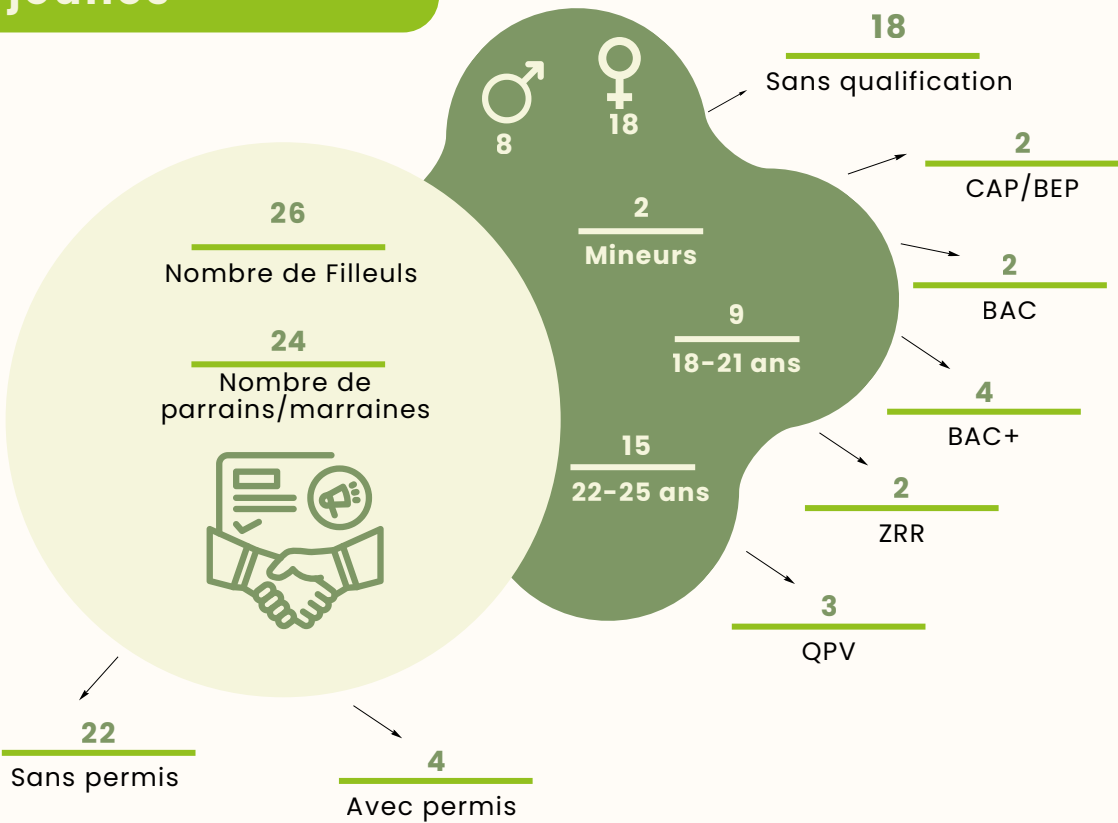
Petit rappel

Le parrainage est un engagement réciproque entre un jeune de la Mission Locale et un bénévole (parrain ou marraine). Il vise à aider le jeune à surmonter les freins à l’insertion professionnelle (manque d’expérience, qualifications, connaissance des métiers, discrimination...). Le parrain apporte ses conseils, son expérience, et son réseau pour soutenir le projet du jeune. Le dispositif dure généralement 6 mois, extensible jusqu’à 9 mois, et est ouvert à toute personne, quel que soit son parcours professionnel.

Modalité d’entrée dans ce dispositif ?

Chaque conseiller présente le parrainage aux jeunes qu’il accompagne, puis transmet ensuite les besoins et attentes du jeune aux référentes parrainage. Celles-ci, ayant une bonne connaissance des parrains/marraines, forment un duo et organisent la rencontre. Si le jeune et le parrain/marraine acceptent de commencer le parcours, un accord tripartite est signé.

Profil des jeunes



SITUATIONS DES JEUNES SORTIS SUR DE L'EMPLOI	
CDI	1 jeune
CDD / contrat d'intérim	2 jeunes
Contrat d'apprentissage	1 jeunes

Les points forts de ce dispositif sur l’année



Débat sur la discrimination avec conseillers et parrains

LES MÉTIERS EN UNIFORMES

Les forces armées françaises regroupent plusieurs branches, dont l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air et de l'espace et la Gendarmerie nationale qui offrent de véritables opportunités professionnelles pour les jeunes.

Dans ce cadre, la Mission Locale organise des permanences avec des recruteurs militaires, qui informent sur les métiers, proposent des offres d'emploi et accompagnent les candidats dans leurs démarches de recrutement.

61

Permanences réalisées sur l'année (toutes confondues)

18-21 ans

Age moyen des participants (es) aux permanences

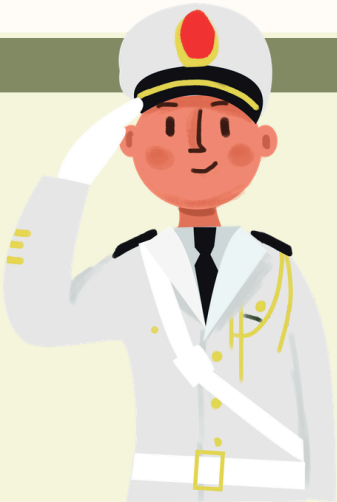
67

Nombre d'entretiens réalisés sur les permanences



La gendarmerie nationale

La gendarmerie nationale est présente dans nos locaux tous les 4^e mardis matins de chaque mois de 11h à 12h. Les rdv sont pris sur l'agenda du conseiller référent et destiné aux jeunes inscrits ML



L'armée de l'air

L'Armée de l'air et de l'espace intervient à la Mission Locale de Vichy sur demande. Des permanences peuvent ainsi être organisées ponctuellement afin d'informer le public sur les métiers, les opportunités d'engagement et les modalités de recrutement.



La Marine Nationale

La Marine nationale est également présente sur demande. À partir de janvier 2026, une permanence régulière sera mise en place chaque premier mercredi du mois, afin d'offrir un accès plus fréquent aux informations, aux offres d'emploi et à l'accompagnement au recrutement.



L'armée de terre

L'Armée de terre assure une permanence chaque jeudi, animée par l'adjudant Arnaud Duguet. Les rendez-vous se prennent directement sur le site s'engager.fr, mais il accueille également librement tout public, et pas uniquement les jeunes suivis par la Mission Locale.

13

Contrats signés avec l'armée de Terre

Actions réalisées

Forum des métiers de la défense et de la sécurité le 16/04/25

Un forum sur les métiers de la défense et de la sécurité a été organisé avec le SIJ, réunissant les quatre forces armées. L'événement a permis au public, notamment aux jeunes, de découvrir ces métiers et de susciter des vocations !

Intervention de Mr Pascal Moisy du SMV D'Ambérieu en Bugey le 23/10/2025

M. Pascal Moisy a présenté le SMV d'Ambérieu en Bugey à la Mission Locale de Vichy. Ce dispositif forme et accompagne gratuitement des jeunes de 18 à 25 ans peu ou pas diplômés vers l'emploi, en leur proposant une remise à niveau scolaire, le permis de conduire et un savoir-être militaire. L'intervention a détaillé les parcours, les formations et les conditions de candidature, suivie d'un échange avec les conseillers.



CULTURE, SPORTS, LOISIRS

La Mission Locale oriente les jeunes vers des organismes partenaires adaptés. 284 orientations pour 2025. Les actions culturelles, sportives et de loisirs sont un levier structurant d’ouverture d’esprit, de création de lien social et de mise en mouvement des jeunes vers l’autonomie et l’insertion.



Projet lancé par le Ministère de la Culture, le Pass Culture vise à favoriser l’accès à la culture pour les jeunes. Il s’agit plus précisément d’une aide financière utilisable pendant 24 mois, pour découvrir et réserver des activités et biens culturels pour les 15-18 ans.



Le PASS’Région jeunes offre plein d’avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : manuels scolaires, mais aussi sport, culture, santé, équipement professionnel, aide au permis de conduire B, etc.



L’association DAHLIR vise à faciliter l’épanouissement de publics fragilisés par un accompagnement sur-mesure vers des loisirs réguliers, de leurs choix.



Cultures du Cœur Auvergne a pour vocation de favoriser l’insertion sociale en facilitant l’accès de tous à la culture, au sport et aux loisirs. L’association développe et anime, sur tout le territoire, un réseau de 220 partenaires culturels et sportifs.

Un groupe de jeunes a pu assister à la représentation de Djalil Le Shlag à l’opéra de Vichy le 23/01/2025.





DJAMIL LE SHLAG
Théâtre

📍 VICHY
📅 23/01/2025



ACTIONS ET PERSPECTIVES

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

LES MATINALES DE L'INTÉRIM

Objectifs

Faire découvrir aux jeunes le fonctionnement du travail temporaire et le rôle des agences d'intérim.

Où ?

Mission Locale de Vichy
ou
Dans les locaux des agences partenaires

Au programme :

- Présentation générale de l'agence, de ses métiers et de ses opportunités.
- Temps d'échanges informels.

7 agences sont intervenues

61 jeunes ont participé à ces matinées



LE CITIZEN DAY

Objectifs :

- Valoriser les jeunes.
- Montrer que leurs projets sont possibles.
- Faire prendre conscience de la diversité des parcours professionnels.

L'ORÉAL®
Cosmetic Active
Production

les salariées de
l'entreprise

Mission Locale
Vichy et sa région
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Jeunes
accompagnés
par la Mission
Locale.

Les salariées partagent :

- Leur parcours,
- leurs expériences,
- les défis rencontrés pour accéder à leur poste.

11 jeunes ont pu :

- Présenter leurs projets.
- Partager leurs envies.
- Poser leurs questions.



SEMAINE DES MÉTIERS DU SERVICE À LA PERSONNE



32 jeunes
présents



- Découvrir les différents métiers du secteur.
- Rencontrer des professionnels et des organismes de formation.
- Identifier les parcours de qualification accessibles.

Au programme :

- Visites d'entreprises (crèche Babilou, Résidence Le Lys).
- Interventions de professionnels (aide-soignant(e), infirmier(e), auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance, etc).
- Présentations des formations par les instituts de formation (IFSI, IFAS, IFAP).
- Découverte du plateau technique du GRETA (formation DE AES).
- Organisation d'une information collective et d'un job dating avec l'entreprise AZAE (aide à domicile et garde d'enfants).



RECRUTEMENT INVERSÉ !

Venez recruter vos agences d'intérim :

- ✓ PRÉSENTATION DES AGENCES
- ✓ SPEED-MEETINGS DE 5 MIN
- ✓ TEMPS D'ÉCHANGE CONVIVAL

Inscription obligatoire auprès de votre conseiller Mission Locale.

Rendez-vous le :

Mardi 30 septembre à 14h
Maison des Associations - Vichy



LE RECRUTEMENT INVERSÉ

30
Septembre



Chaque agence a présenté :

- Les secteurs d'activité proposés.
- Les types de missions disponibles.
- Leur mode de fonctionnement.
- Les avantages et l'accompagnement proposés.

Principe :

14 agences d'intérim locales sont venues « pitcher » leurs services auprès de **30 jeunes** afin de les convaincre de s'inscrire chez elles.

1

Les jeunes ont pu ainsi choisir la ou les agences qui correspondaient le mieux à leurs attentes professionnelles et à leur projet.

2

Ils se sont ensuite rendus directement sur les stands des agences sélectionnées pour un premier échange individualisé.

3

À l'issue de ces entretiens, des rendez-vous ont été proposés dans la semaine suivante afin de finaliser les inscriptions.

Dans le mois qui a suivi l'action, **11 jeunes** ont pu démarrer une mission.



LES 4 CHEMINS DE L'ALTERNANCE : FORUM DE L'ALTERNANCE

Les Quatre Chemins

x

Mission Locale
Vichy et sa région
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Organisé au Centre commercial des 4 Chemins



C'est un événement important qui réunit les centres de formation pour informer les jeunes et leurs familles sur l'apprentissage et la professionnalisation.



- Permet de découvrir des formations.
- Echanger avec des professionnels.
- Repérer des opportunités d'alternance.

17
Exposants

103
Visiteurs

Au programme :

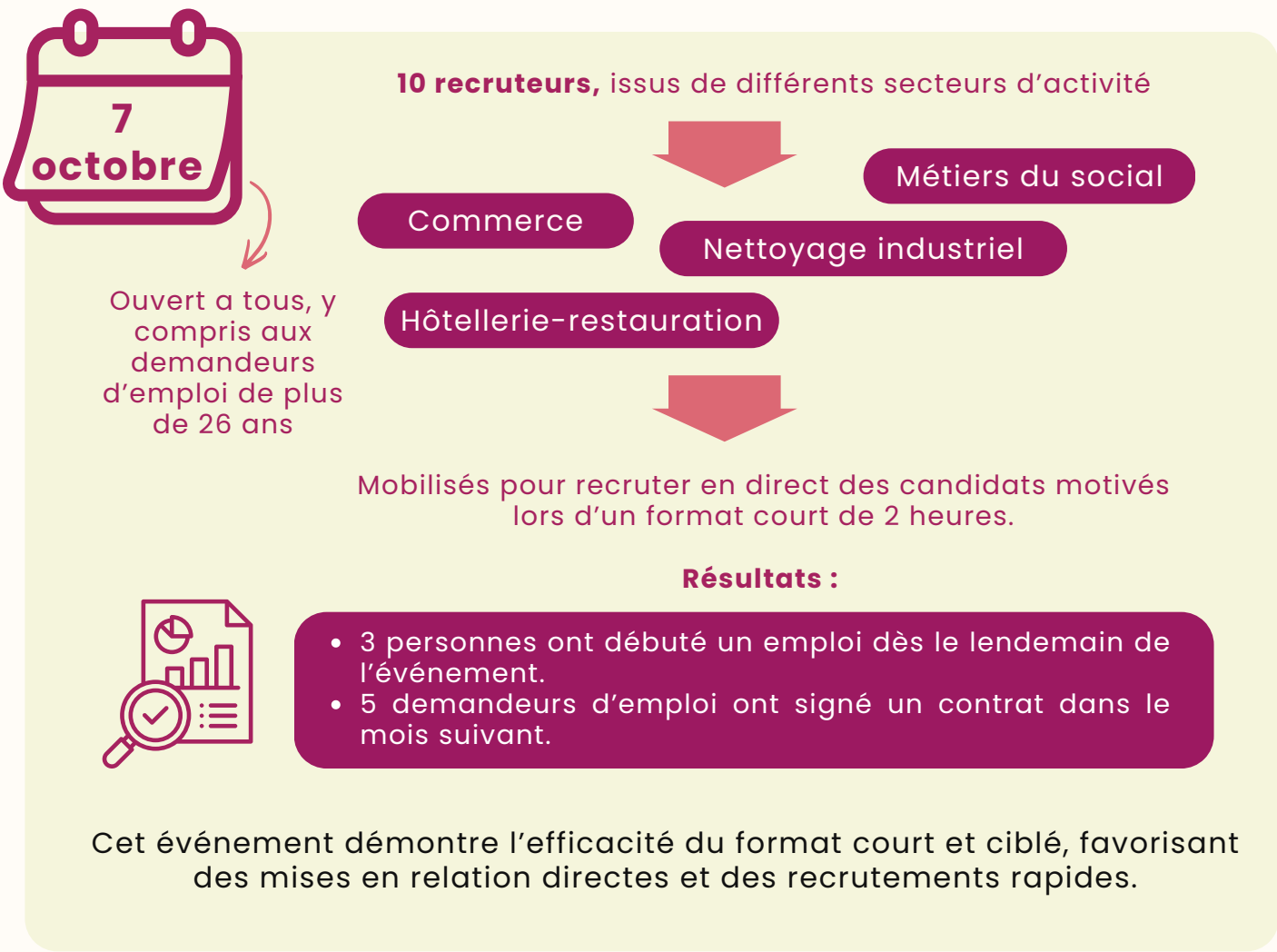
- Animations.
- Un espace orientation.
- Un atelier modelage avec l'école Terrade.
- Une expérience immersive avec des casques de réalité virtuelle.



MOUV EMPLOI DANS LES QPV

Ces actions s'inscrivent dans un ensemble d'événements réalisés au sein des trois Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de Vichy, visant à renforcer l'accès à l'emploi et à l'insertion professionnelle des jeunes au plus près de leur lieu de vie.

JOB DATING AU SEIN DE L'ENTREPRISE MC DONALD'S



75
Participants
cette année



RENCONTRES JEUNES-EMPLOYEURS

2 petits déjeuners avec le club « Les Entreprises s'engagent » (FACE Territoire Bourbonnais)



La Mission Locale a organisé deux temps d'échanges

20 Jeunes présents 8 chefs d'entreprises du territoire

Ces rencontres ont permis de développer et d'élargir le réseau professionnel des jeunes, de mieux comprendre les attentes et les besoins des employeurs, de découvrir des métiers et des secteurs en tension.

ATELIER COACHING À L'EMPLOI

Parce qu'il est essentiel de bien se préparer à un entretien d'embauche et de maîtriser les codes du recrutement, un atelier « Coaching à l'emploi » a été organisé.

A destinations de | 15 jeunes

Animé par :  **KALHYGE**

Au programme :

- Comprendre les étapes du processus de recrutement.
- Identifier les attentes des recruteurs.
- Adopter la posture professionnelle adaptée (attitude, communication non verbale).
- Utiliser un vocabulaire et des formulations percutantes pour valoriser ses compétences.
- S'entraîner à répondre aux questions fréquentes en entretien.
- Gagner en confiance et en aisance à l'oral.

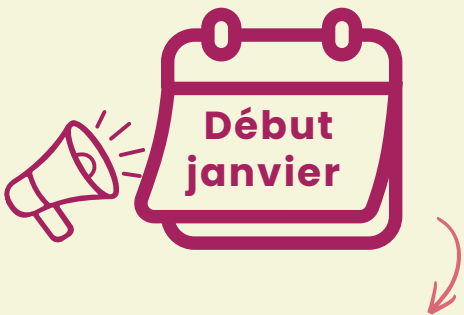
Résultats :



Grâce à des mises en situation et des échanges interactifs, les jeunes ont pu mieux appréhender les exigences d'un entretien d'embauche et acquérir des outils concrets pour convaincre les recruteurs.



LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION



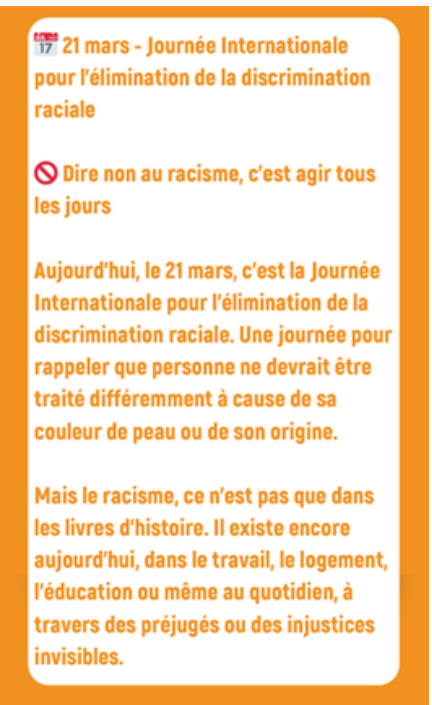
Création de la référence : Lutte contre la Discrimination

Actions menées

- Sensibilisation des parrains via des débats sur les critères de non-discrimination.
- Création et affichage de supports de sensibilisation
- Animation du Mois de la non-discrimination sur les réseaux sociaux.
- Participation à un podcast sur la lutte contre les discriminations.
- Organisation de projections de films pour les jeunes.
- Intervention auprès du personnel (débat et questionnaire).
- Diffusion d'affiches dans les locaux.

Mois de la non-discrimination

Nous avons mis en ligne sur les réseaux, chaque jour du mois de mars, des stories concernant la non-discrimination liées à chaque critère. Nous avons choisi le mois de mars car le 1^{er} a lieu la journée "0 discrimination" et le 21 a lieu "la journée de la lutte contre la discrimination".



INITIATIVES DE JEUNES

Jeunes investis

DES JEUNES ACTEURS DE LEUR PROJET : TOU’FIL

Dans le cadre de l’accompagnement proposé par l’antenne de Gannat, un groupe de jeunes a développé un projet collectif autour de la fabrication artisanale d’objets en paracorde, notamment des bracelets et des porte-clés.

Cette initiative a conduit à la création de l’association TOU’FIL, dont l’objectif est de permettre aux jeunes de s’impliquer dans un projet concret favorisant le développement de compétences sociales et professionnelles, tout en soutenant une cause solidaire locale.

Les jeunes se sont investis dans l’ensemble des étapes du projet : réflexion sur l’idée et les objectifs, choix du nom de l’association, rédaction des statuts et réalisation des démarches administratives nécessaires à sa création. Ils ont également participé à l’organisation du projet (répartition des rôles, gestion du matériel, communication) ainsi qu’à la fabrication des objets destinés à la vente.



Les jeunes ont ensuite tenu des stands sur plusieurs événements locaux, notamment les marchés de Gannat et d’Ebreuil ainsi que le marché de Noël de Gannat. Ces temps de vente leur ont permis de développer des compétences en relation avec le public, communication, travail d’équipe et gestion d’un stand, tout en valorisant leur engagement auprès des habitants du territoire.



Les bénéfices des ventes ont vocation à être reversés à l’association Pervenches d’Escurolles, engagée dans la protection et le sauvetage des animaux, choix réalisé collectivement par les jeunes. Ce projet a ainsi permis de mobiliser les participants autour d’une initiative concrète, responsabilisante et porteuse de sens, favorisant à la fois leur autonomie, leur confiance en eux et leur implication citoyenne.

Mission Locale de Vichy

LES AMBASSADEURS DE LA PAROLE DES JEUNES

Killyann (19 ans), Kylian (17 ans) et Madison (19 ans) ont mené leur mission de facilitateur entre les jeunes et les institutions avec sérieux. Ils avaient comme missions :



- Animer le repaire des jeunes comme un espace convivial au sein de la Mission Locale dans le but de favoriser le lien social et à encourager l’expression des jeunes.

- Être force de propositions et assurer l’organisation de temps d’échanges et de rencontres associant les jeunes, les conseillers, les partenaires et les élus.
- Contribuer à la valorisation des compétences, des initiatives et des savoir-faire des jeunes accompagnés.
- Promouvoir et faciliter l’accès à l’espace numérique de la Mission Locale, ainsi que l’appropriation des outils associés.
- Identifier les besoins, attentes et problématiques du public accueilli et en assurer la remontée auprès des équipes concernées.
- Participer au développement et à l’animation d’une dynamique de projets collectifs dans les domaines du sport, de la santé, des loisirs, de la culture et de la citoyenneté.

Cette année : 164 participations aux ateliers pour 71 jeunes, soit le double de 2024 ! En 2026, cap sur la continuité, le développement et la montée en gamme.



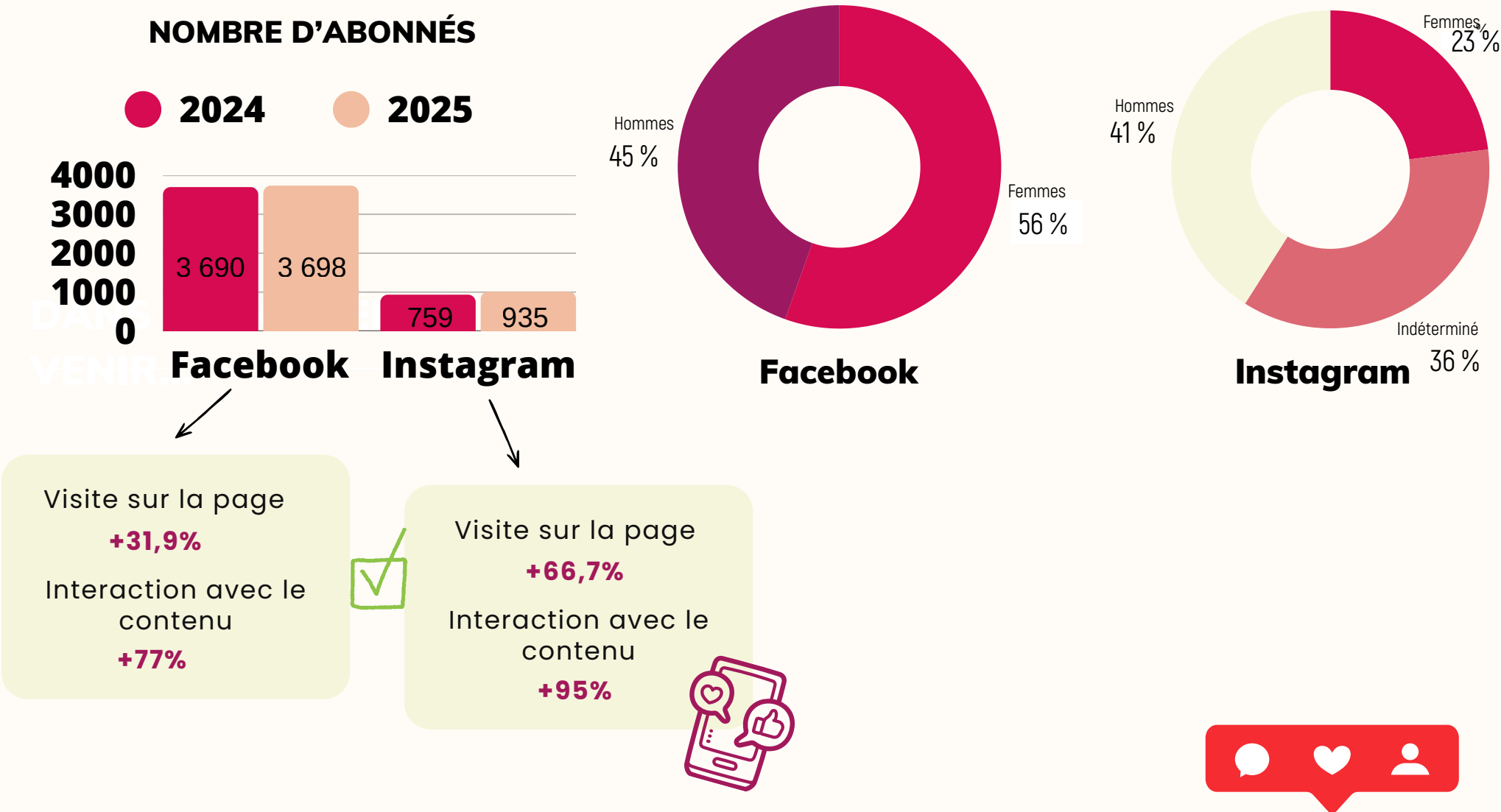
LA COMMUNICATION EXTERNE

Dans la continuité des actions engagées en 2024, l'année 2025 a permis de consolider et d'affiner la stratégie de communication externe de la Mission Locale. L'importance des réseaux sociaux dans notre visibilité est désormais pleinement intégrée, tout comme la nécessité d'adapter nos messages en fonction de chaque canal.

Au fil de l'année, nous avons renforcé notre compréhension des usages propres à chaque plateforme, en ajustant à la fois les formats, le ton et les contenus proposés. Instagram et Facebook continuent de jouer un rôle clé dans la proximité avec les jeunes, tandis que LinkedIn s'affirme davantage comme un outil de valorisation de nos actions auprès des partenaires et des acteurs du territoire.

Cette montée en compétence progressive s'inscrit dans une dynamique positive : les résultats témoignent d'une évolution constante et maîtrisée, sans rupture, traduisant une stratégie désormais plus structurée et cohérente. Ainsi, la Mission Locale poursuit son développement digital avec une approche plus affirmée, en phase avec les attentes de ses publics, tout en consolidant son identité et sa présence en ligne.

Communication via Facebook et Instagram



Dans l'ensemble, ces résultats traduisent une évolution sur une pente ascendante, progressive et constante, en cohérence avec les efforts engagés depuis 2024.

Ils confirment une stratégie maîtrisée, sans rupture, qui s'inscrit dans la durée et continue de porter ses effets.



LES PERSPECTIVES POUR 2026



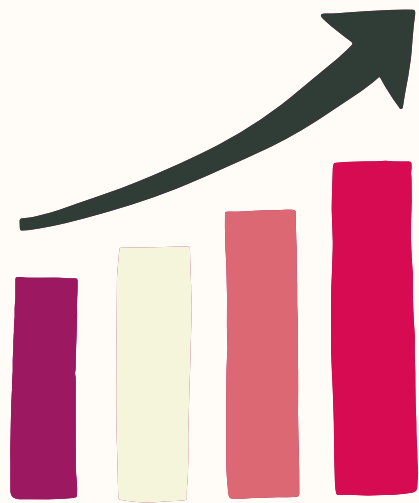
Dans ce contexte, l'année 2026 est envisagée comme une étape de retour à la stabilité. Elle devra nous permettre de consolider la nouvelle organisation mise en place, tout en maintenant un niveau de service exigeant et adapté aux besoins des jeunes accompagnés.

L'aboutissement et la validation de notre projet associatif constitueront un jalon structurant. Ce document stratégique partagé offrira un cadre clair pour orienter nos actions, renforcer notre lisibilité et affirmer nos priorités au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Par ailleurs, nous poursuivrons le développement de notre coopération avec les entreprises du bassin vichyssois. L'objectif est de favoriser, pour une majorité des jeunes accompagnés, la réalisation d'au moins une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), levier essentiel pour sécuriser les parcours et faciliter l'accès à l'emploi.



Inscrite dans une logique d'amélioration continue, l'année 2026 s'appuiera sur les dynamiques engagées en 2025. En capitalisant sur nos réussites et en tirant pleinement parti des enseignements issus de nos axes de progrès, nous renforcerons une culture de qualité, d'innovation et d'adaptation permanente. Cette démarche vise à garantir un accompagnement toujours plus pertinent, individualisé et efficace.



Enfin, 2026 constituera une année charnière pour notre gouvernance, avec le renouvellement du conseil d'administration et du bureau prévu en juin. L'accueil et l'accompagnement de ces nouveaux élus représenteront un enjeu majeur. Il s'agira de leur permettre de s'approprier pleinement les missions de la structure, de comprendre les réalités du public accompagné, ainsi que les enjeux spécifiques auxquels font face les jeunes du territoire.

Ces perspectives traduisent notre volonté de consolider notre action, de renforcer nos partenariats et de poursuivre notre engagement en faveur de l'insertion durable des jeunes.



2024-2028
LABELLISÉE!
ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

**Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale
de Vichy sur
<https://www.missionlocale-vichy.fr/>**

Nos réseaux sociaux :



SCAN ME



**L'APPLICATION
"MA MISSION LOCALE"**



Application gratuite



Infos pratiques

Infos de contacts

Demande de rendez-vous

Postule aux offres d'emploi



Mission Locale
Espaces Jeunes Vichy et sa Région
www.missionlocale-vichy.fr